GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

# IQRA'

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

# INDIGNEZ-VOUS

## À VOS URNES POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

25

17 au 23 juin 2024
11 au 17 Dhu al-Hijja 1445

## LE POPULISME, NOUVEL ENNEMI DU MUSULMAN !

## LES MUSULMANS EN AMÉRIQUE : UNE HISTOIRE MÉCONNUE

## LA VISION DE LA LIBERTÉ EN ISLAM

# Sommaire


p. 4

*Le billet du Recteur*

**INDIGNEZ-VOUS : À VOS URNES POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

p. 9

*Contribution*

**AUX URNES, CITOYENS ! ...** PAR RACHID AZIZI

p. 10

*Contribution*

**LE POPULISME, NOUVEL ENNEMI DU MUSULMAN !** PAR AMINE BENROCHD

p. 12

**ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE**

p. 13

*Actualités de la Grande Mosquée*

**DU 17 AU 23 JUIN 2024**


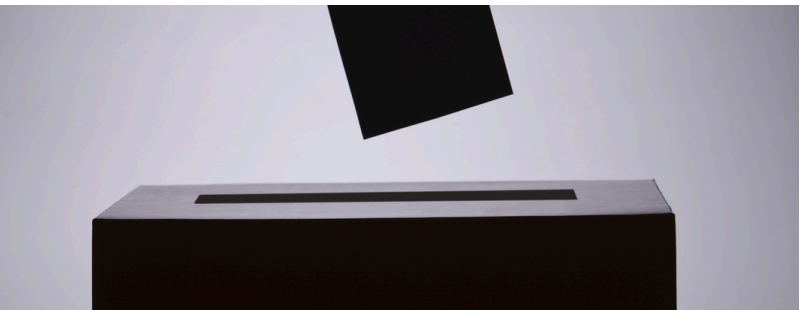

p. 16

*Paroles du Minbar*

- **LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI : LA SOCIÉTÉ IDÉALE EN ISLAM**
- **LA TRANSITION DE LA SÉCURITÉ HUMAINE À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE**

p. 19

*Regard fraternel*

**LES MUSULMANS EN AMÉRIQUE : UNE HISTOIRE MÉCONNUE**

p. 23

*Le saviez-vous ?*

**LA CITOYENNETÉ EN ISLAM**

p. 24

*Récits célestes*

**MARIE, UN SYMBOLE DE PIÉTÉ ET D'UNION INTERRELIGIEUSE**

p. 27

*Sabil al-Iman : éclats spirituels de la semaine*

**LA VISION DE LA LIBERTÉ EN ISLAM**

p. 32

*Invocation*

**'PERMETS-MOI SEIGNEUR DE RENDRE GRÂCE'**

p. 33

*Le Hadith de la semaine*

**'VEILLE BIEN SUR CE QUI T'EST UTILE'**

p. 36

*Les Noms et les Attributs d'Allah*

**AL-SHAHID AL-RAQIB**

p. 38

*Le vrai du faux*

**PROPOS POPULAIRES, MAIS PAS HADITH : 'CRAINS LE MAL DE CELUI À QUI TU AS FAIT DU BIEN'**

p. 40

*Lumière et lieux saints : à la découverte des mosquées du monde*

**LA MAJESTUEUSE MOSQUÉE IBN ARABI : JOYAU DE L'ÉPOQUE OTTOMANE À DAMAS**

p. 44

*Les mots voyageurs*

**MATELAS**

p. 45

*Plumes en éveil : un livre coup de coeur*

***LES VIES (MULTIPLES) D'ADAM* DE LAMINE BENALLOU**

p. 46

*Le dessin de la semaine*

**PAR JUSTIN MARRON**

p. 47

*Le citation de la semaine*

**"AUX JEUNES, JE DIS" DE STÉPHANE HESSEL**

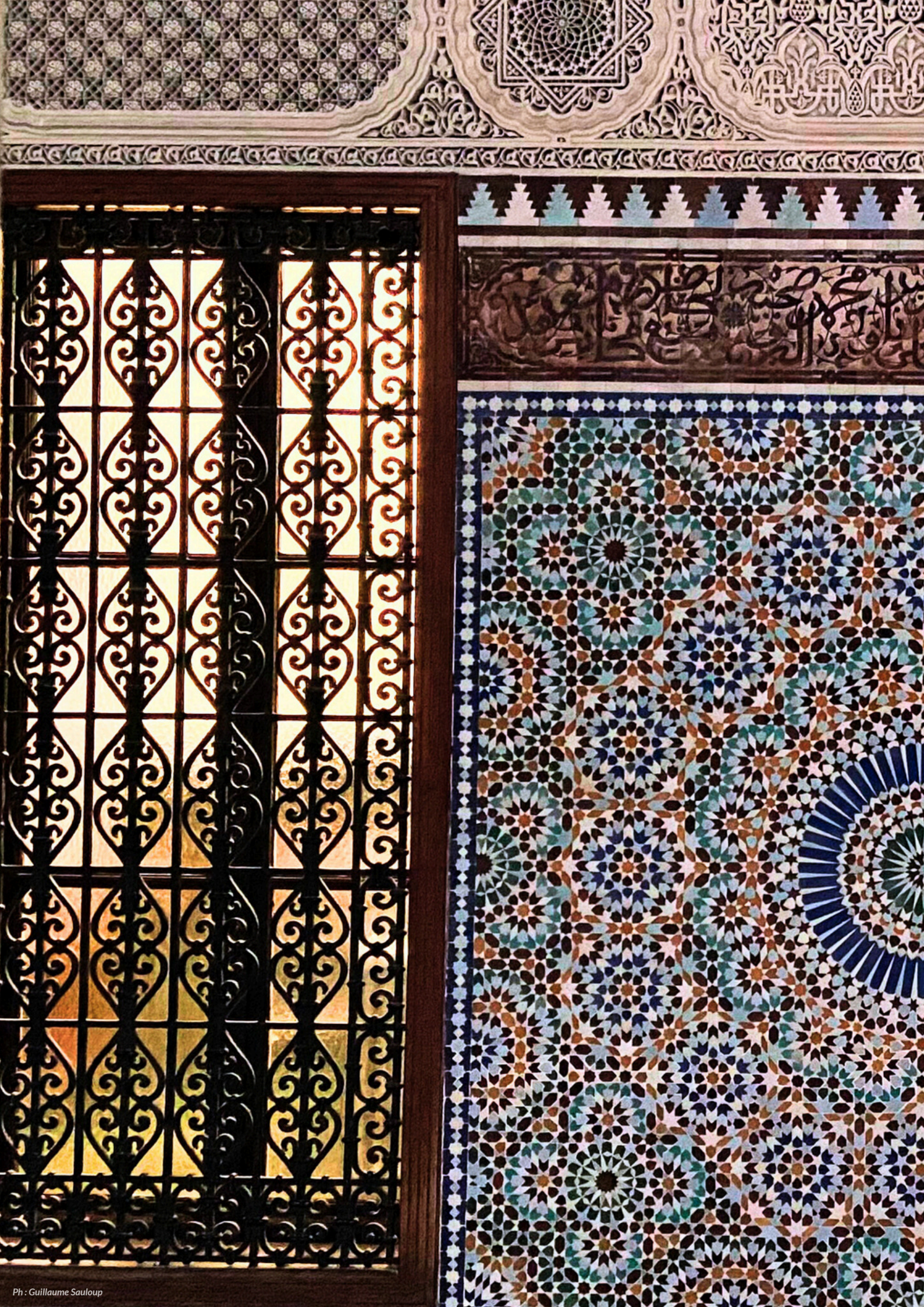

Ph : Guillaume Sauloup

# du Recteur

## INDIGNEZ-VOUS :
## À VOS URNES POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

À l'aube des élections législatives, notre nation se trouve à un carrefour décisif, où les choix que nous ferons traceront les lignes de notre avenir collectif. Parmi ces choix, l'attrait croissant pour le Rassemblement National (RN) gagne du terrain, même parmi des figures aussi éminentes que Serge Klarsfeld. Ce phénomène est nourri par des promesses de sécurité accrue, de protection de l'identité nationale et de restrictions sur l'immigration. Il est toutefois impératif de sonder les profondeurs des implications de telles politiques sur notre société. Je vous enjoins à une réflexion indignée et lucide face aux conséquences potentielles, avant de céder à cet appel faussement séduisant.

En tant que simple citoyen, je vous appelle à vous indigner. Oui, indignez-vous, car cette tentation du Rassemblement National nous entraîne vers la déchéance morale. Nous nous apprêterions à entériner un programme qui divise, une série de mesures qui, sous le prétexte fallacieux de la sécurité et de l'identité nationale, risquent de briser notre société en mille éclats. Une politique draconienne sur l'immigration, la promotion d'une identité nationale chimérique et rigide, ne peut que creuser des fossés béants et exacerber les tensions sociales, tout comme réduire l'attractivité du pays pour les talents internationaux, freiner l'innovation et la croissance économique.

Voyez-vous, fermer nos portes, ériger des barrières, ne fera qu'isoler et appauvrir notre tissu social. Indignez-vous, car un tel projet de société, qui privilégie la répression et la restriction des libertés individuelles, menace de transformer notre patrie en un État autoritaire. Nous risquons de sacrifier la justice sociale et l'inclusion sur l'autel de la peur et de l'exclusion.

Nous devons, mes amis, défendre nos valeurs démocratiques et les droits de l'homme, ces pierres angulaires de notre identité nationale. Nous devons résister à cette tentation funeste, nous dresser contre cette vision étriquée et oppressante. Indignez-vous, car c'est en luttant contre ces forces obscures que nous préserverons l'âme même de notre nation, sa grandeur et sa dignité.

Maintenant, permettez-moi de m'adresser à vous en tant que recteur de la Grande Mosquée de Paris, cette mosquée qui a eu l'honneur et la fierté de sauver des centaines de compatriotes juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, en dépit de ceux qui préfèrent occulter cette vérité ou la contester. Je m'adresse à mes compatriotes juifs, à mes amis, mes confrères au barreau, à mes voisins et au-delà : votre ennemi n'est pas le musulman. Je vous le dis avec une force empreinte de gravité : l'islam n'est pas votre ennemi.

**Je m'adresse à mes compatriotes juifs, à mes amis, mes confrères au barreau, à mes voisins et au-delà : votre ennemi n'est pas le musulman.**

Oui, parmi nos compatriotes musulmans, il y a des antisémites, des racistes, des extrémistes, je ne le nie pas. Mais cette triste réalité n'est pas l'apanage de l'islam. Chez nos compatriotes chrétiens, juifs, athées, vous trouverez également des personnes racistes, antimusulmanes, antichrétiennes, antireligieuses, antihumanistes. C'est un fait valable en France comme ailleurs. Ce qui distingue notre société, c'est son universalisme et les valeurs de la République qui nous protègent tous, tels que nous sommes. Ne les livrons pas en pâture à une extrême droite prête à les souiller pour de sombres desseins.

Disons-le franchement, le conflit israélo-palestinien ravive les vieux démons, attise les haines irrationnelles. Mais la France vaut mieux que cela. Cette France, qui nous a tous réunis sous son emblème, mérite que nous placions son intérêt au-dessus de nos divergences. Et ce n'est pas parce que des sorties médiatiques de plus en plus haineuses martèlent que les musulmans seraient des ennemis avérés ou potentiels que cette idée désastreuse correspond à la réalité de notre pays. Au contraire.

> **Indignez-vous pour protéger notre unité, pour défendre les valeurs qui nous ont forgés, pour préserver l'âme de notre nation contre les ténèbres de la division et de la haine.**

Nous avons bien plus en commun que ce qui nous sépare. Alors, indignez-vous, au nom de ce que le peuple juif a enduré sous une Europe gouvernée par l'extrême droite ultranationaliste le siècle dernier. Indignez-vous pour protéger notre unité, pour défendre les valeurs qui nous ont forgés, pour préserver l'âme de notre nation contre les ténèbres de la division et de la haine.

Les dangers ont encore une fois été rappelés avec force par deux anciens premiers ministres, adversaires politiques pourtant unis par les valeurs de la République. Dominique de Villepin, invité de LCI, a déclaré avec une solennité qui ne souffre d'aucune ambiguïté : « *Je considère que la priorité doit être donnée à la lutte contre le Rassemblement National* ». Et Lionel Jospin d'ajouter : « *Nos compatriotes juifs ne seront jamais protégés par le RN, qui est un parti xénophobe et raciste, même si, conjoncturellement, il tourne son hostilité aux étrangers vers les musulmans et les Arabes* ».

À ce propos, c'est avec émotion et inquiétude que je souligne la déclaration de la

grande journaliste Anne Sinclair, citant le pasteur allemand Martin Niemöller, qui, en 1945, prononça ces mots à la sombre prescience : « *Quand ils sont venus chercher les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste. Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste. Quand ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif. Puis, ils sont venus me chercher. Et il ne restait personne pour protester* ». Sinclair, avec une lucidité poignante, explique qu'elle ne voudrait pas qu'on ajoute : « *Quand ils sont venus chercher les musulmans, je n'ai rien dit* ».

Quel triste constat tout de même, mais l'heure n'est pas aux pleurs : elle est à la résistance. Oui, résistance ! De même que je me suis adressé à nos compatriotes juifs, je m'adresse aux Français musulmans : indignez-vous contre la résilience passive, indignez-vous contre le laisser-faire complice. Indignez-vous en allant voter, car oui, il n'y a qu'à travers les urnes que vous changerez ce destin funeste promis à la République, dont vous ne serez que les premières victimes, piétinées sous l'autel de la xénophobie, qui, je le dis encore une fois, commencera par les musulmans pour engloutir tous ceux qui sont différents à leurs yeux.

**Indignez-vous en allant voter, car oui, il n'y a qu'à travers les urnes que vous changerez ce destin funeste promis à la République.**

Alors, indignons-nous tous, ensemble, et allons voter contre l'extrême droite. Résistons pour protéger notre unité, pour défendre les valeurs de la République, pour préserver notre nation de l'obscurantisme et de la haine. Que chacun d'entre nous, citoyen de cette République, se lève et fasse entendre sa voix, car c'est dans cette mobilisation collective que réside l'espoir d'un avenir digne et juste.

Indignons-nous ensemble et défendons nos valeurs. À vos urnes !

Vive la France, vive la République qui aime tous ses enfants.

*À Paris, le 25 juin 2024*

**CHEMS-EDDINE HAFIZ**

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

CONTRIBUTION

# *Aux urnes, Citoyens ! ...*

## PAR RACHID AZIZI

**Rachid Azizi est officier de police, ancien référent discrimination au sein la police nationale, secrétaire général du Musée-mémorial du terrorisme.**

Nous voilà à l'aube d'un tournant décisif de notre histoire. Les valeurs fondamentales de notre République sont aujourd'hui menacées par des forces insidieuses qui prônent l'exclusion et la division. Ces menaces sournoises cherchent à éroder notre unité, à semer la discorde, à affaiblir la cohésion sociale qui fait notre force. Nous, peuple de France, devons reconnaître cette menace et agir avec une détermination inébranlable pour protéger notre précieux héritage commun. Nos ancêtres ont forgé cette nation sur des principes de justice et de solidarité ; il est de notre devoir sacré de défendre cet héritage.

Je vous exhorte, mes concitoyens, à vous lever pour la défense de notre démocratie et de notre cohésion sociale. À chaque épreuve, nous avons su montrer notre force et notre résilience. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons faire preuve d'unité et de solidarité pour contrer ces forces de division. Chaque citoyen a un rôle crucial à jouer dans cette lutte pour préserver notre démocratie et nos valeurs républicaines.

La France m'a inculqué ces valeurs dès ma naissance. J'ai appris à chérir les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, ces piliers fondamentaux de notre identité nationale. Ces valeurs ne sont pas de simples abstractions, mais les fondements sur lesquels repose notre société. Je crois fermement en la grandeur et la résilience de notre peuple, capable de surmonter les épreuves et de se battre pour ce qui est juste. Unis, nous devons nous engager à préserver et renforcer ce qui fait de notre patrie une terre de liberté et de justice pour tous.

C'est par notre voix collective que nous défendrons notre République et ses idéaux, que nous répondrons aux forces de la division. Si nous restons silencieux face à ces menaces, nous risquons de compromettre ce qui rend notre nation forte et respectée. Levons-nous ensemble, affirmons haut et fort les valeurs qui nous unissent et qui ont fait de notre pays un modèle de progrès et de fraternité pour le monde entier.

Aux urnes, Citoyens ! ■

CONTRIBUTION

# *Le populisme, nouvel ennemi du musulman !*

## PAR AMINE BENROCHD

**Le débat concernant l'immigration et la religion musulmane, ainsi que le lien présumé avec la délinquance et la criminalité, a gravement compromis la cohésion de la nation française. Les émissions télévisées, les personnalités politiques clivantes et les réseaux sociaux perpétuent un langage tendancieux et des préjugés envers certains Français issus de l'immigration, contribuant ainsi à l'ostracisation de millions de citoyens, à la division ethnoculturelle et à l'érection d'un inquiétant mur d'incompréhension entre les Français.**

Nés en France, ayant fréquenté les écoles de la République et imprégnés des valeurs nationales communes, ces Français issus de l'immigration sont aujourd'hui stigmatisés par un discours médiatique et idéologique de sectarisme racial émanant de milieux populistes et de cercles nationalistes exclusifs. Le conflit à Ghaza a exacerbé les ressentiments au sein de la société et du paysage médiatique français, ravivant un discours haineux envers ceux qui militent pour la fin des violences et des agressions contre les Palestiniens.

Accusés d'antisémitisme, voire de nazisme dans une inversion accusatoire intolérable, jugés rétrogrades et incompatibles avec la civilisation dite judéo-chrétienne, les musulmans sont aujourd'hui les boucs émissaires d'une cabale menaçante, rappelant le traitement réservé autrefois aux communistes ou aux Juifs des années 1930. Ceux qui les soutiennent sont vilipendés comme des "islamogauchistes", tandis que les médias mainstream bâillonnent ceux qui, clairvoyants, tentent d'alerter l'opinion publique et d'éveiller les consciences contre ce parti-pris malsain.

La banalisation de ce discours raciste et une xénophobie devenue, aux yeux de certains, un langage commun, contraignent nombre de nos compatriotes, mal à l'aise face à l'ambiance délétère des dernières années en France, à chercher refuge dans des nations plus tolérantes et plus clémentes. Depuis les élections européennes du 9 juin 2024 et la montée de l'extrême droite, les actes antimusulmans se sont multipliés en France, avec des agressions contre des immigrés, des tags sur des mosquées et des attaques autour des lieux de culte musulmans.

La Grande Mosquée de Paris prend très au sérieux les conséquences de cette dérive au sein de notre pays et la menace qu'elle fait peser sur la communauté musulmane en France. Ses responsables affirment haut et fort qu'il est possible de défendre un patriotisme porteur de solidarité et un nationalisme inclusif, comme l'explique le politologue américano-allemand Yascha Mounk. La majorité des musulmans de France aspire à un renouveau du discours politique capable de contrer ce qu'ils perçoivent comme le danger du populisme et du repli identitaire cher à certains démagogues.
Le populisme, qu'il soit de gauche, de droite ou d'un autre bord, trouve son terreau dans la peur, l'ignorance et l'intolérance, dans les difficultés économiques et dans la légèreté avec laquelle une partie des politiciens et dirigeants de partis ignore les préoccupations de groupes minoritaires ou significatifs au sein de notre population. Son but est d'établir un lien exclusif entre religion et violence, et de considérer que l'appartenance religieuse suffit à définir notre identité.
Il convient de rappeler, comme le fait le Recteur de la Grande Mosquée de Paris et d'autres institutions françaises, l'impératif de lutter contre la haine et les discriminations antimusulmanes, tout en reconnaissant la responsabilité des musulmans de combattre l'antisémitisme et toutes formes de violence envers les individus. Les musulmans sont des citoyens français à part entière, dotés des mêmes droits et des mêmes devoirs que tous les autres. À ce titre, ils méritent le respect et la considération de chaque citoyen de notre République.

# Ils ont fait l'actualité de la semaine

17 JUIN 2024 EUROPE 1

***Biden milite pour un cessez-le-feu à Gaza dans un message pour l'Aïd***

Le président américain Joe Biden a défendu dimanche le plan de cessez-le-feu soutenu par son pays à Gaza dans un message aux musulmans pour l'Aïd el-Adha, y voyant le meilleur moyen de venir en aide aux civils victimes des "horreurs de la guerre entre le Hamas et Israël".

17 JUIN 2024 LE MONDE

***En Arabie saoudite, plusieurs morts liées à la chaleur durant le hadj***

Plus de 2 700 cas d'« épuisement dus à la chaleur » ont été recensés pour la seule journée de dimanche, a annoncé le ministère de la santé à la fin du grand pèlerinage.

19 JUIN 2024 AFP

***Montauban : des inscriptions racistes et des dessins de croix gammées retrouvés sur une mosquée en chantier***

Les tags, effacés par les services de la mairie, comportaient des messages comme «sales bougnoules» sur les murs du bâtiment.

20 JUIN 2024 20 MINUTES

***La recrudescence des actes antisémites et anti-musulmans inquiète le Conseil de l'Europe***

Publié ce jeudi, le rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance pointe du doigt la hausse de l'antisémitisme et de l'islamophobie au sein des pays membres.

21 JUIN 2024 SAPHIR NEWS

***La Fête de la musique à la Grande Mosquée de Paris, une première***

La Fête de la musique sera célébrée ce vendredi 21 juin à la Grande Mosquée de Paris, pour la première fois de son histoire. De 19h à 21h, des artistes vont se succéder et feront ainsi résonner les murs du lieu de culte d'une musique spirituelle.

22 JUIN 2024 FRANCE 3

***Un homme condamné à 12 mois de prison pour des tags racistes sur une mosquée et un commerce à Beauvais***

Le soir du réveillon de Noël 2023, un homme avait inscrit plusieurs tags racistes sur les murs de la mosquée Hamza et un bar-tabac de Beauvais. Il vient d'être condamné par la justice à douze mois de prison.

23 JUIN 2024 LE MONDE

***« L'Arrivée de l'homme en Islam et sa disparition », de Houari Touati : quand l'islam médiéval pensait la nature humaine***

Dans un essai érudit, le spécialiste du Moyen Age musulman étudie ce moment-clé où la philosophie islamique a fondé une « science de l'homme » autour de l'héritage grec.

# Actualités

## de la Grande Mosquée de Paris

**du 17 au 23 juin 2024**

**17 juin**

### Aïd al-Adha : une distribution de repas aux étudiants

Pour le 2ème jour de l'Aïd al-Adha, une distribution de nourriture (couscous, viande et gâteaux) à nos jeunes étudiants. Le recteur Chems-eddine Hafiz : « *pour qu'ils se sentent ici chez eux, à la Grande Mosquée de Paris* ».
Plus de 200 repas ont été offerts avec l'aide de l'association ADDRA.

**18 juin**

### Échange avec le grand-rabbin et des aumôniers de Metz

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir d'échanger avec le grand-rabbin de Metz et de la Moselle, Bruno Fiszon, et un groupe d'aumôniers, venus visiter la Grande Mosquée de Paris.

**18 juin**

### Au Collège des Bernardins, le recteur participe aux Entretiens de l'École des officiers de la gendarmerie

« *Que dit l'islam du commandement ?* ». Le recteur Chems-eddine Hafiz était au Collège des Bernardins ce matin pour participer à la troisième édition des Entretiens de l'École des officiers de la gendarmerie nationale. Un échange avec le journaliste David Abiker autour de la notion de « commander ».

**19 juin**

### Communiqué - Contre l'obsession des politiques et des médias envers l'islam et les musulmans

La Mosquée de Paris exprime avec fermeté son rejet de l'obsession des politiques et des médias pour l'islam et les musulmans, particulièrement en cette période électorale. Depuis de longs mois, pour ne pas dire des années, politiciens, éditorialistes et journalistes se plaisent à décrypter, sur les plateaux de télévision et dans les colonnes des journaux, ce que l'islam dicterait sur tel ou tel sujet.

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

**Communiqué**

**Contre l'obsession des politiques et des médias envers l'islam et les musulmans**

Paris, mercredi 19 juin 2024

La Grande Mosquée de Paris exprime avec fermeté son rejet de l'obsession des politique
médias pour l'islam et les musulmans, particulièrement en cette période électorale d
Depuis de longs mois, pour ne pas dire des années, politiciens, éditorialistes et journal
plaisent à décrypter, sur les plateaux de télévision et dans les colonnes des journaux,
l'islam dicterait sur tel ou tel sujet.

Nous nous permettons de rappeler que la question du péché et du licite dans une religio
exclusivement des institutions habilitées à gérer cette dernière, et qu'une formation ac
est nécessaire pour s'en prononcer. Il est évident que ces politiciens et éditorialistes n'

**21 juin**

## La Grande Mosquée de Paris a participé à la Fête de la musique

La Grande Mosquée de Paris participait pour la première fois de son histoire à la Fête de la musique.

Les chants religieux (Madaih) et soufis, offerts par Brahim Hadj Kacem, Abdellah Ghait et leurs groupes, ont résonné dans nos jardins, rappelant que notre institution est aussi et depuis toujours une institution promouvant la culture, en-dehors des espaces réservés au culte.

Beaucoup de monde est venu retrouver ou découvrir ces instants qui rassemblent et élèvent l'image de notre culture.

*Ph : Omar BOULKROUM*

*Ph : Omar BOULKROUM*

Ph : Omar BOULKROUM

# Paroles du Minbar

## LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI : LA SOCIÉTÉ IDÉALE EN ISLAM

21 juin

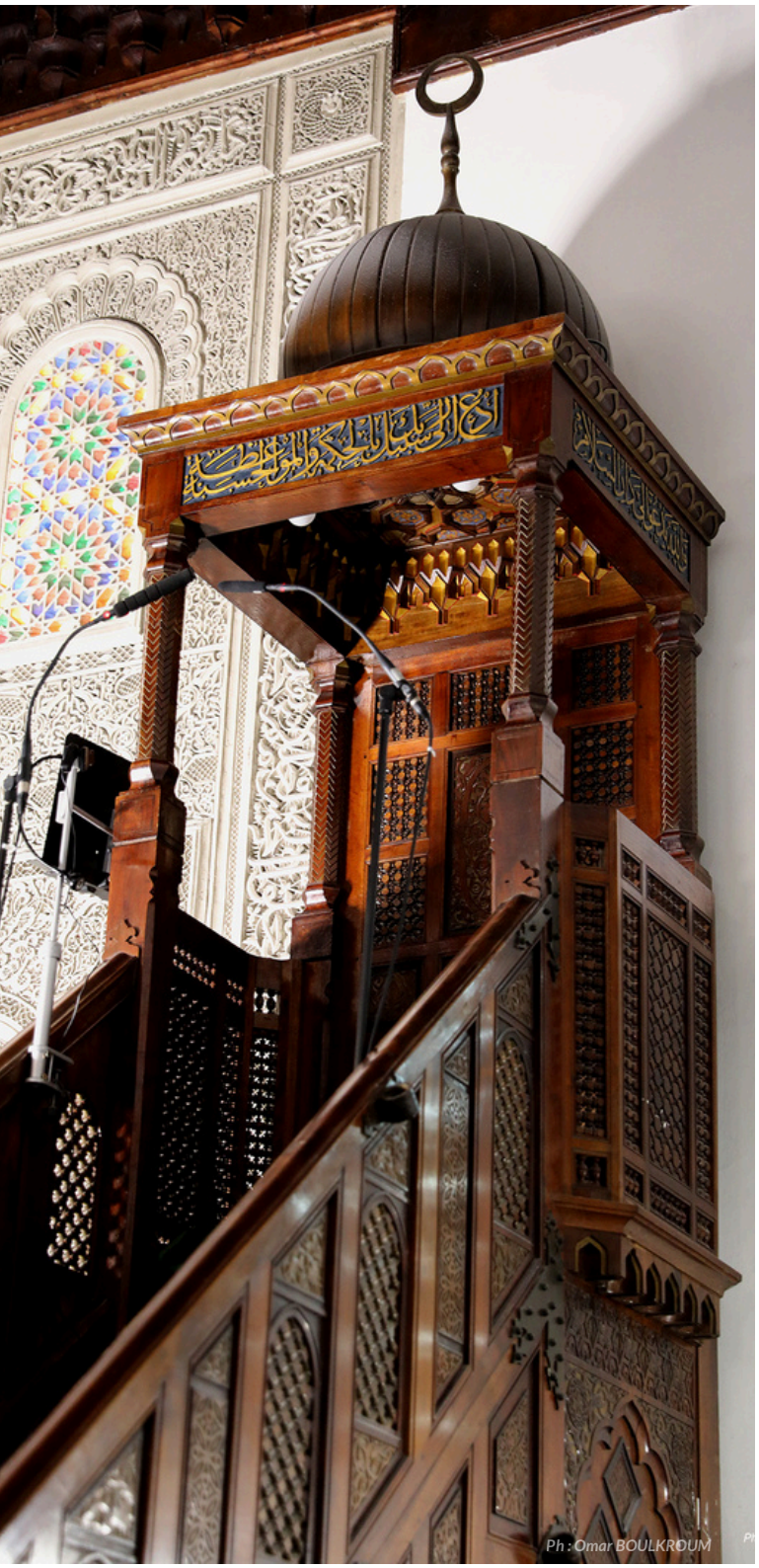
Ph : Omar BOULKROUM

Louange à Allah, qui nous guide et nous permet de réaliser de bonnes œuvres. Il nous a créés pour agir en tant que ses représentants sur terre, nous a inculqué la bonté, et nous a dotés de l'intelligence nécessaire pour mener à bien nos missions. Il est essentiel de parcourir le monde pour comprendre les leçons des civilisations passées, certaines ayant laissé des traces durables tandis que d'autres ont vu leurs œuvres disparaître.

Je témoigne devant Allah et les anges, gardiens de Son trône, qu'Il est le seul véritable Dieu et qu'il n'existe aucune divinité à part Lui. Mohamed est Son serviteur et Son messager, le protecteur des faibles, une bénédiction pour l'humanité. Que les bénédictions et la paix soient sur lui, sur tous les prophètes et messagers, leurs familles et compagnons, ainsi que tous ceux qui les suivent avec sincérité jusqu'au Jour du Jugement.

Allah, dans Sa toute-puissance, a placé l'homme sur terre pour qu'il prospère, crée des lignées et établisse des sociétés justes. C'est pour cela qu'Il interdit la corruption et le meurtre, déclarant que tuer une personne, sans motif légitime, revient à tuer toute l'humanité.

L'Islam, s'inspirant de ces préceptes, vise à construire une société vertueuse, où les valeurs morales prédominent et où les individus, malgré leurs différences de couleur, de langue ou de religion, vivent en paix et en sécurité. La vraie piété, selon l'Islam, ne réside pas seulement dans la dévotion envers Allah, mais aussi dans le respect de l'autre, dans le fait d'éviter de lui nuire.

Le Prophète a instauré à Médine une société exemplaire, ancrée dans la justice, la liberté, la fraternité et l'égalité. Cette société n'était pas le fruit de l'imagination, mais le résultat de principes divins et d'enseignements religieux, favorisant la tolérance et la coexistence.

Peu après son arrivée à Médine, le Prophète a rédigé la Charte de Médine, un document constitutionnel qui a établi les fondements d'une société juste et libre. Cette charte accordait une place importante à la liberté de culte et de religion, illustrant un modèle de coexistence pacifique.
Hélas, la situation à Ghaza nous rappelle tragiquement l'urgence de ces enseignements. Chaque jour, des innocents perdent la vie sous les assauts de la guerre, et nous sommes appelés à intervenir pour promouvoir la paix.
En tant que citoyens, il nous incombe de défendre ces valeurs de justice, de fraternité et de coexistence lors des prochaines élections. Notre futur, et celui de nos enfants, dépend de notre engagement à bâtir une société qui reflète ces idéaux.
La Grande Mosquée de Paris nous exhorte à prendre nos responsabilités pour façonner l'avenir de la patrie de nos enfants.

.

24 juin

## LA TRANSITION DE LA SÉCURITÉ HUMAINE À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

**Ce noble verset « Celui qui les a nourris contre la faim et les a sécurisés contre la peur » (Quraysh : 4) illustre deux éléments essentiels à la stabilité de tout peuple et de toute nation. Il met en lumière la sécurité contre la peur, qui représente la stabilité politique (la sécurité humaine), et la stabilité économique (la sécurité de la société), objectifs que toute personne aspire à atteindre pour vivre une vie heureuse.**

Lorsqu'on évoque le bonheur, la nouvelle année apparaît comme le moment idéal pour formuler ces vœux, car c'est une période où les aspirations à la stabilité politique et économique sont particulièrement fortes. Notre nouvel an, appelé Hijri, commémore le début de l'Hégire, qui est la date de la migration du Prophète Mohamed (que la paix et le salut soient sur lui), survenue en l'an 622 après J-C.
Au début de chaque année, la quête principale des êtres humains est la sécurité, tant sur le plan économique que politique. Les enseignements divins dictent les interactions humaines, face à une confrontation constante entre individus. C'est la poursuite des intérêts personnels qui peut déclencher des conflits. Parfois, les efforts de réconciliation peuvent favoriser certains groupes aux détriments d'autres. C'est dans cette optique que l'islam a développé un cadre complet de sécurité, tant politique qu'économique, efficace en temps de paix comme en période de conflit.
Lors de conflits politiques ou de guerres, la législation islamique met un accent particulier sur la protection des individus, en définissant cinq obligations fondamentales :
Premièrement : la législation islamique stipule une trêve humanitaire, mise en œuvre lors des mois sacrés. L'année lunaire en compte douze, dont quatre sont considérés comme sacrés : deux à la fin de l'année, un au début, et le quatrième étant le septième mois. Durant ces mois, les bonnes actions sont encouragées, les mauvaises découragées, les récompenses divines sont multipliées, l'injustice est strictement interdite, et les hostilités doivent obligatoirement cesser. Cette période vise à créer une atmosphère de stabilité politique et de sécurité, exempt de peur.
Deuxièmement : le respect des accords et des traités est essentiel en islam. Il est formellement interdit de tuer une personne avec qui un pacte de non-agression a été conclu. Le Prophète, paix et salutations sur lui, a déclaré : « *Celui qui tue une personne protégée par*

*un pacte ne sentira pas l'odeur du paradis* ».

Troisièmement : l'islam stipule que seule la personne prenant part activement au combat et portant des armes peut être considérée comme ennemie. Il est expressément interdit de s'en prendre aux civils, Il est donc interdit de les tuer ou de les terroriser.

Quatrièmement : la législation islamique concernant les prisonniers de guerre stipule qu'ils ne doivent pas être tués. Ils peuvent être échangés contre une rançon, maintenus en détention, ou relâchés, en fonction des considérations politiques du moment.

Cinquièmement : Pour les demandeurs d'asile politique, à savoir les réfugiés en quête de sécurité, les principes islamiques exigent l'ouverture des portes et un accueil digne. Il est essentiel de garantir la protection de leur vie et de leur dignité jusqu'à ce qu'ils obtiennent un refuge sûr.

En période de paix, la législation islamique se concentre sur l'économie pour garantir la paix sociale. Elle traite de nombreux aspects, mais nous nous focaliserons ici sur l'obligation essentielle pour les musulmans : la zakat. Cette aumône légale joue un rôle clé dans la sécurité économique en aidant à nourrir les affamés, un principe souligné par le verset coranique : « *C'est Lui qui les a nourris en période de faim* ». Ce verset fait suite à celui qui aborde la sécurité face à la peur, illustrant comment, en temps de paix, l'attention se porte sur la quête de subsistance quotidienne en toute sécurité.

Pour toutes ces raisons, les musulmans célèbrent la nouvelle année hégirienne en pratiquant la zakat, particulièrement lors du jour de Achoura, le dixième jour du premier mois, qui tombe cette année le 16 juillet 2024. Ce jour revêt une grande importance tant pour les musulmans que pour les juifs, les deux communautés jeûnant en commémoration de la libération de Moïse (que la paix et le salut soient sur lui) du joug du Pharaon et de ses soldats. À cette occasion, une générosité accrue envers les pauvres et les nécessiteux est encouragée pour mériter des récompenses divines à travers la zakat. En islam, cette aumône représente 2,5 % d'une richesse équivalant à au moins 85 grammes d'or, accumulée ou augmentée au cours de l'année. La zakat concerne aussi bien les animaux que les biens commerciaux.

La zakat incarne clairement une forme de justice sociale en combattant la pauvreté et en dissipant la haine des cœurs, permettant ainsi aux gens de vivre dans une atmosphère fraternelle empreinte d'amour, de fraternité, de solidarité, de sécurité et de liberté. L'association entre la paix politique et la paix économique est une nécessité urgente que les individus aspirent à trouver dans leur vie, particulièrement au début de chaque année et dans toutes les cultures.

# Regard fraternel

## 20 | LES MUSULMANS EN AMÉRIQUE : UNE HISTOIRE MÉCONNUE

**Les expéditions espagnoles vers le Nouveau Monde au XVe siècle ont embarqué à leur bord un grand nombre de musulmans fuyant la chute de l'Andalousie. En apportant avec eux leur culture islamique, leurs sciences et leurs compétences, notamment en architecture ; ils ont profondément influencé l'environnement bâti émergent en Amérique. Les traces de ce patrimoine islamique sont encore visibles aujourd'hui dans les décorations, les formes architecturales et les espaces extérieurs qui rappellent fortement ceux de l'Andalousie médiévale et du monde islamique ancien.**

***Est-ce que cela signifie que l'Islam est arrivé en Amérique avant les protestants et même avant l'existence du protestantisme ?***

### Les traces musulmanes en Amérique avant Colomb

De nombreuses sources historiques mentionnent les peuples qui ont atteint le Nouveau Monde avant Christophe Colomb. Les anciens documents chinois, qui relatent divers mouvements migratoires à travers le monde, parlent en détail de la migration de certains Arabes musulmans, adeptes de l'État almoravide qui a perduré entre les XIe et XIIe siècles. Ces documents racontent que cette migration a traversé un vaste océan dépourvu d'îles, naviguant pendant plus de cent jours, pour finalement arriver sur le continent Américain.

Au début du XIVe siècle, le roi malien Abu Bakr II a mené une expédition africaine vers les Amériques. Abu Bakr, décrit comme immensément riche, a équipé des centaines de navires de provisions pour plusieurs années. Après une longue absence, un seul navire est revenu, affirmant que la flotte avait été engloutie par un puissant courant océanique. Incrédule, Abu Bakr a lancé une nouvelle expédition encore plus grande, qu'il a lui-même dirigée, mais il n'est jamais revenu.

L'anthropologue américain Ivan Van Sertima a enquêté sur ces expéditions et trouvé des preuves archéologiques suggérant que la deuxième expédition avait atteint la Floride et le Mexique et s'était mêlée aux populations autochtones. Christophe Colomb a également décrit dans ses mémoires avoir rencontré des personnes à la peau sombre lors de son troisième voyage.

Des découvertes de mosquées anciennes dans le Nevada, le Texas et le Mexique pourraient être des vestiges de ces premières expéditions musulmanes. Colomb mentionne dans son journal daté du 11 octobre 1492 avoir vu une structure ressemblant à une mosquée au large des côtes cubaines.
Cette histoire, bien que souvent oubliée, rappelle que les contacts entre les civilisations islamiques et le Nouveau Monde remontent à bien avant l'arrivée des Européens.

### Les andalous musulmans en Amérique

Pendant les persécutions de l'Inquisition espagnole, de nombreux musulmans andalous ont traversé l'Atlantique pour s'installer en Amérique. Des traces de la langue arabe sont encore visibles aujourd'hui parmi les langues des Amérindiens, comme l'a confirmé l'ancien professeur de Harvard, Leo Weiner, dans son livre "L'Afrique et la découverte de l'Amérique", et l'orientaliste anglais De Lacy, dans "La pensée arabe et sa place dans l'histoire de l'Occident", ont affirmé que les musulmans avaient atteint l'Amérique avant Colomb.
Colomb a noté avoir rencontré des personnes ressemblant aux Andalous et fut surpris par la présence du voile parmi leurs femmes. Hernando Cortés, un autre explorateur espagnol, a observé que ces femmes portaient des voiles similaires à ceux des Andalous. Fernando Colomb, le fils de Christophe Colomb, a décrit des vêtements similaires à ceux de Grenade.
Ces réfugiés, cherchant à échapper aux persécutions religieuses, n'ont pas trouvé un refuge sûr en Amérique avec l'arrivée de leurs oppresseurs européens. Leur présence a été rapidement éradiquée. Certains ont été contraints de se convertir, d'autres exécutés, ou renvoyés en Espagne pour être jugés par l'Inquisition. Les documents de cette époque précisent qu'il ne devait y avoir « aucun moyen de propager la religion de Mohamed » en Amérique.
Louis Cardaillac note que l'Inquisition cherchait à éliminer toute influence islamique chez les nouveaux chrétiens du Nouveau Monde, afin de

prévenir toute propagation de la foi musulmane.
D'autres récits historiques indiquent que des musulmans faisaient partie de l'équipage de Christophe Colomb lors de ses célèbres expéditions en 1492, année marquant la fin officielle de la présence islamique en Andalousie. Ces marins musulmans, ayant déjà exploré ces terres, ont servi de guides à Colomb.
Ce que beaucoup ignorent, c'est qu'Ahmed Muhyiddin Piri, connu sous le nom de Reis Piri, avait découvert l'Amérique en 1465, soit 27 ans avant Colomb. Le Reis, amiral de la flotte ottomane, avait cartographié l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que le Pôle Sud. Des cartes encore admirées aujourd'hui. Selon les mêmes récits, les cartes d'Al-Masudi (896-957) avaient déjà identifié l'Amérique dans l'Atlantique, la nommant "terre inconnue".
De nombreuses études confirment cette arrivée précoce, faisant état d'échanges commerciaux et de nombre d'artisans musulmans qui ont influencé les autochtones. Le rôle des musulmans en Amérique remonte donc à une période très ancienne.

### L'influence de la civilisation Andalouse

Il est communément admis par de nombreux chercheurs que la civilisation américaine, tout comme cela a été le cas pour l'Europe, a été en partie fondée sur les vestiges de la civilisation musulmane andalouse. Cet héritage, résultant de huit siècles de présence musulmane en Andalousie, s'est manifesté de diverses manières lors de la conquête espagnole des Amériques
Par exemple, le nom "Californie" on dit qu'il serait d'origine arabe, attribué par les Espagnols en 1535, inspiré d'un roman publié à Séville en 1510, ayant pour titre : « Las sergas de Esplandian » (Les exploits de Esplandian) relatant l'histoire d'une riche île nommée Californie, gouvernée par des Amazones à la peau noire, et à leur tête, la reine Califia.
Des similitudes historiques ont également été notées entre les vêtements des femmes américaines et ceux des femmes mauresques, en Andalousie, après l'arrivée des Européens.
Ces influences restent encore visibles dans le sud de l'Amérique, intégrées dans son histoire et sa culture.

### Les nouvelles vagues de migration contemporaine

Les premières migrations contemporaines des Arabes et des musulmans vers l'Amérique furent majoritairement motivées par des conditions politiques difficiles dans leurs pays d'origine, à la fin de l'Empire ottoman et sous l'occupation britannique et française. Certains cherchaient également de meilleures opportunités économiques, par le biais du commerce et du travail.
Un petit nombre de musulmans a commencé à émigrer vers les États-Unis dès 1840, principalement en provenance des territoires sous domination de l'Empire ottoman. En 1906, les musulmans bosniaques de Chicago ont fondé la communauté de la Hijra, la plus ancienne coopérative musulmane des États-Unis, et ont ouvert une école du dimanche supervisée par le cheikh Kamil Avdović, diplômé de l'Université Al-Azhar.
En 1907, des immigrants tatars de Russie, de Pologne et de Lituanie ont établi la première organisation islamique à New York. Puis, en 1915, les Albanais ont inauguré la première mosquée à Bedford. À la fin de 1952, il y avait plus de vingt mosquées à travers les États-Unis.
En 1920, la première campagne de prédication islamique a été lancée par un musulman indien, suivie en 1921 par la création de la Mosquée Al-Sadiq, qui ressemblait plus à une zawiya car elle n'avait pas encore de licence officielle.
En 1934, le premier bâtiment officiellement reconnu comme mosquée a été autorisé à Cedar Rapids, dans l'Iowa. Cette reconnaissance a marqué une étape importante dans l'établissement de l'infrastructure islamique aux États-Unis, facilitant la pratique religieuse pour les musulmans américains et renforçant la communauté.
Après l'adoption de la loi sur la nationalité américaine en 1953, le flux migratoire vers les États-Unis a considérablement augmenté, notamment dans les années 1960. Cette loi permettait aux immigrants de devenir citoyens

selon des quotas basés sur la population résidente.

À la fin du XIXe siècle, la majorité des immigrants venaient d'Europe, mais certains arrivaient aussi du Levant, d'Inde, du Pakistan, d'Europe de l'Est et de l'Union soviétique, s'installant surtout dans les grandes villes comme Chicago et New York. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la proportion de musulmans parmi les immigrants a augmenté. En 1965, une loi signée par le président Lyndon Johnson a supprimé les quotas basés sur l'origine nationale, facilitant ainsi l'immigration en provenance d'Asie et du Moyen-Orient, dont beaucoup de musulmans.

Les troubles politiques dans les pays musulmans ont amplifié cette tendance. Des événements tels que la guerre de 1967 avec Israël, la révolution iranienne de 1979, la guerre civile au Pakistan et la création du Bangladesh, les persécutions en Inde, le coup d'État en Afghanistan, la guerre civile au Liban, la guerre en Irak, la guerre civile en Somalie, la répression au Soudan, et le nettoyage ethnique en Bosnie ont tous contribué à augmenter l'immigration musulmane aux États-Unis.

# LA CITOYENNETÉ EN ISLAM

**La citoyenneté en islam est un concept qui se développe à travers des dimensions historiques et religieuses. Pour mieux comprendre cette notion, il est crucial d'examiner les fondements scripturaires, les pratiques historiques et les évolutions contemporaines.**

## Un point de vue religieux

Le Coran et la Sunna (tradition prophétique) fournissent les bases de la citoyenneté en islam. Certains versets du Coran soulignent l'importance de la justice, de l'égalité et des droits de l'individu. Par exemple :

- Égalité et justice : « Ô vous les croyants ! Soyez rigoureux dans vos devoirs envers Allah et témoignez de manière équitable. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété. » (Sourate Al-Ma'ida, 5 : 8).
- Protection des droits individuels : « Il n'y a pas de contrainte en religion. » (Sourate Al-Baqara, 2 : 256).

## Un exemple : la Constitution de Médine

L'un des premiers exemples de citoyenneté en islam est la Constitution de Médine, rédigée par le Prophète Mohamed en 622. Ce document historique établit une communauté inclusive (Ummah) qui garantit les droits et les devoirs de tous les citoyens, y compris les musulmans, les juifs et les autres tribus de Médine.

La Constitution de Médine met l'accent sur la justice, la protection mutuelle et la coexistence pacifique.

## Points de vue historiques

*Les Califats*

Durant les périodes des califats, Omeyyade et Abbasside, la notion de citoyenneté a évolué et s'est adaptée aux contextes sociaux et politiques divers existants. Sous le califat, les musulmans jouissaient de droits particuliers, mais les non-musulmans étaient également protégés et jouissaient de certains droits, bien qu'ils soient soumis à un impôt spécifique.

*L'Empire Ottoman*

De 1299 à 1922, l'Empire Ottoman, qui a mis en place le système de « millet » qui accordait aux différentes communautés religieuses une certaine autonomie dans les affaires internes. Ce système reflétait une forme de citoyenneté différenciée où chaque groupe avait des droits et des responsabilités spécifiques, tout en étant soumis à l'autorité centrale.

*Évolutions contemporaines*

Dans le monde musulman contemporain, les concepts de citoyenneté continuent d'évoluer. Plusieurs pays à majorité musulmane ont adopté des constitutions modernes qui intègrent les principes islamiques tout en embrassant des notions contemporaines de droits de l'homme et de citoyenneté.

**La citoyenneté en islam est une notion riche et complexe, ancrée dans des traditions religieuses profondes et façonnée par des contextes historiques variés. Elle continue d'évoluer à mesure que les communautés musulmanes naviguent entre les exigences de la foi et les réalités d'aujourd'hui.**

# Récits célestes

## 9 | MARIE, UN SYMBOLE DE PIÉTÉ ET D'UNION INTERRELIGIEUSE

**Dieu a destiné la diversité parmi les humains comme partie intégrante d'un plan sage, les rendant variés dans leurs croyances, leurs lois, leurs couleurs, leurs langues, et leurs nations. Cette diversité n'est pas seulement superficielle, mais fait partie intégrante de la vie terrestre, soumise à la volonté divine suprême.**

**Principes d'égalité et de fraternité**

Sur la base de cette sagesse divine, Dieu a établi des principes humains élevés, rejetant les traitements discriminatoires et promouvant la fraternité bien au-delà des seules limites religieuses. Comme Le Tout Puissant dit : « Ô hommes, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux. Dieu est certes Omniscient et Bien Informé. » (Sourate Al-Houjourat, verset 13).

Ainsi, la coexistence entre musulmans et non-musulmans repose sur les principes de bienveillance, de justice et de paix, comme énoncé dans ce verset coranique : « Dieu ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Dieu aime les équitables. » (Sourate Al-Mumtahanah, verset 8).

**Vénération partagée**

L'islam et le christianisme partagent plusieurs facteurs communs qui, malgré les différences dans leurs croyances, reposent fondamentalement sur la foi. Un exemple marquant est la figure de Marie. Dans le Coran, elle est mentionnée comme Meriem (Myriam) bint Imran, et pour les chrétiens, elle est connue sous le nom de Marie la Vierge, ou la Sainte Marie. Dans les deux traditions, elle est la mère du prophète Jésus « Issa » (paix soit sur lui).

Cette reconnaissance commune de Marie en tant que figure centrale, illustre comment, malgré les divergences théologiques, les deux religions honorent et respectent son rôle. En islam, Meriem est vénérée pour sa piété et sa pureté, décrite comme « choisie et purifiée » par Dieu. Dans le christianisme, Marie est également vénérée pour sa sainteté et son obéissance à la volonté divine.

Les similarités ne s'arrêtent pas là. Les deux religions croient en un Dieu unique et partagent des valeurs morales similaires telles que la justice, la compassion et la charité. Cette base commune peut servir de point de départ pour un dialogue interreligieux respectueux et constructif, en soulignant que malgré les différences doctrinales, l'essence de la foi et de l'éthique reste un terrain partagé.

**La place de Marie dans l'islam**

Dans cet article, nous allons évoquer Marie telle qu'elle est mentionnée dans le Coran, de la manière dont nous, musulmans, la vénérons et croyons en son histoire et en son fils, le prophète de Dieu, qui a défendu l'honneur de sa mère dès son berceau.

Marie, connue sous le nom de Meriem dans le Coran, occupe une place éminente et est hautement respectée dans l'islam. Dieu l'a choisie et purifiée au-dessus des femmes de tous les mondes. Elle est décrite comme une femme pieuse, dévouée à Dieu et ayant reçu des bénédictions divines. Les musulmans croient fermement en l'histoire de sa conception miraculeuse de Jésus (Issa, en arabe), sans l'intervention d'un père, par la volonté de Dieu.

Lorsque les gens ont accusé Marie d'infidélité, Jésus, alors un nouveau-né dans son berceau, a miraculeusement parlé pour défendre l'honneur de sa mère. Selon le Coran, il a déclaré : « Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète. Où que je sois, il a fait que je sois une bénédiction pour les autres tant que je vivrai la prière (As-Salât) et l'aumône (Az-Zakât). » (La sourate Maryam, versets 30 et 31). Cet événement souligne non seulement l'innocence et la pureté de Marie mais aussi le statut prophétique de Jésus dans l'islam.

En rendant hommage à Marie et en croyant en son histoire, les musulmans reconnaissent sa place unique et révérée dans l'histoire divine. Cette vénération partagée pour Marie dans l'islam et le christianisme offre une base commune pour le respect mutuel et le dialogue entre les deux religions.

Indépendamment de la nature de Marie et des croyances des musulmans ou des chrétiens de leurs différentes confessions à son sujet, l'honneur accordé à la Vierge Marie et l'accent mis sur certains aspects de sa vie dans l'islam sont des éléments qui étonnent et fascinent. En effet, dans l'islam, à travers ses sources principales que sont le Coran et la Sunna prophétique, on trouve de nombreuses versets et hadiths qui traitent des mérites de Marie et de certains détails de sa vie, ce qui est unique par rapport au christianisme et à la Bible.

**La naissance de Marie et sa prise en charge par Zakarya**

Le Coran et la Sunna abordent en détail la naissance de Marie et ses mérites dès sa naissance. À propos de sa naissance, nous lisons dans le Coran : « Allah a choisi Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d'Imran au-dessus de tous les mondes. Une descendance les uns des autres. Allah est Audient et Omniscient. Lorsque la femme d'Imran dit : « Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc de moi, c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. » Puis lorsqu'elle la mise au monde, elle dit : « Seigneur, je l'ai mise au monde, une fille. » Allah savait mieux ce qu'elle avait mis au monde, le garçon n'est pas comme la fille. « Je l'ai nommée Marie et je la mets, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan, le banni. » Son Seigneur l'accepta alors d'un bel accueil et la fit croître en une belle croissance... » (Sourate Al-Imran, versets 33à37).

Abu Huraira rapporte que le Prophète Mohamed (paix et bénédictions soient sur lui) a dit : « *Aucun enfant d'Adam ne naît sans que Satan*

*ne le touche à sa naissance, ce qui le fait crier, sauf Marie et son fils.* » Puis Abu Huraira récita : « *Et je la mets, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan, le banni* » (rapporté par al-Boukhari).

**Défense Divine**

Le Coran aborde en détail l'éducation de Marie, mettant particulièrement l'accent sur sa prise en charge par Zakaria et les miracles qui ont eu lieu par la volonté d'Allah. À propos de son éducation, nous lisons dans le Coran : « Son Seigneur l'accepta alors d'un bel accueil et la fit croître en une belle croissance. Il la confia à Zakaria. Chaque fois que Zakaria entrait auprès d'elle dans le sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit : « Ô Marie, d'où te vient cette nourriture ? » Elle répondit : « Cela vient de Dieu. Dieu donne la nourriture à qui Il veut sans compter. » (Sourate Al-Imran, verset 37).

Nous lisons également dans le noble Coran : « Et lorsque les anges dirent : « Ô Marie, Dieu t'a choisie et purifiée, Il t'a choisie au-dessus des femmes des mondes. Ô Marie, sois dévouée à ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. » Ce sont là des nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu n'étais pas avec eux lorsqu'ils jetaient leurs calames (pour décider) qui d'entre eux prendrait en charge Marie. Tu n'étais pas avec eux lorsqu'ils se disputaient. » (Sourate Al-Imran, versets de 42 à 44).

Ces versets mettent en lumière non seulement la pureté et la piété de Marie, mais aussi le soutien divin constant qu'elle a reçu. La prise en charge de Marie par Zakaria et le miracle des provisions sont des témoignages de la grâce et de la faveur d'Allah. Ces récits, uniques au Coran, offrent une perspective enrichissante sur la vie de Marie.

Essayda Maryam a été accusée d'adultère, le Coran affirme son innocence à plusieurs reprises. Nous lisons : « Et Marie, fille d'Imran, qui avait préservé sa chasteté ; alors Nous insufflâmes en elle de Notre Esprit. Elle crut aux paroles de son Seigneur et à Ses Écritures ; elle fut parmi les dévoués. » (Sourate At-Tahrime, verset 12).

Ce verset et plusieurs autres soulignent non seulement la pureté et la chasteté de Marie, mais aussi la manière dont Allah a directement défendu son honneur et affirmé son innocence. Le Coran, à travers ces passages, offre une défense claire et répétée de Marie contre les accusations d'adultère.

En plus de sa protection contre Satan, de sa croissance pieuse et de sa provision de fruits hors saison, l'islam énumère de nombreuses vertus et mérites de Marie. Parmi ces vertus, il y a sa purification et sa sélection au-dessus des femmes des mondes. Dans le Coran, nous trouvons : « Et quand les anges dirent : Ô Marie, certes, Dieu t'a élue et purifiée ; Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes.' » (Sourate Al-Imran, verset 42).

L'islam est plus prolixe en matière des mérites de Marie. De nombreux hadiths rapportés du Prophète Mohamed (paix et bénédictions soient sur lui) témoignent de ses vertus. Abu Musa rapporte que le Prophète a dit : « *Beaucoup d'hommes ont atteint la perfection, mais parmi les femmes, seules Assia, la femme de Pharaon et Marie, fille d'Imran, l'ont atteinte. Et la supériorité d'Aïcha par rapport aux autres femmes est comme la supériorité du tharid (un plat) sur les autres plats.* » (Rapporté par Al-Boukhari et Muslim).

Ali ibn Abi Talib rapporte également que le Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) a dit que : « *Les meilleures femmes de leur temps étaient Marie, fille d'Imran, et Khadija.* » (rapporté par Al-Boukhari et Muslim).

**Ces récits montrent non seulement la place privilégiée de Marie dans l'islam, mais aussi la profondeur et l'étendue de son respect et de son honneur dans la tradition musulmane.**

# SABIL AL-IMAN 25

*éclats spirituels de la semaine*

# LA VISION DE LA LIBERTÉ EN ISLAM

L'islam est venu pour rehausser la dignité de l'être humain, le considérant comme un sujet de l'attention divine, Il a honoré l'homme et l'a élevé au-dessus des autres créatures, lui octroyant des biens purs. Le Très-Haut dit :

« Nous avons effectivement honoré les Fils d'Adam, nous les avons transportés sur la terre et sur la mer, nous leur avons accordé des biens purs, et nous les avons privilégiés par rapport à beaucoup de nos créatures. » (Sourate 17, verset 70).

Grâce à cet immense honneur, l'homme a reçu les moyens nécessaires pour assumer sa succession et son développement, afin de réaliser sa mission sur Terre. Parmi les dons les plus significatifs, la liberté de l'homme est reconnue comme une nécessité fondamentale, une condition naturelle et un principe légitime. Ainsi, la fonction humaine et le principe de la liberté se sont intégrés pour engendrer un être humain responsable et un dirigeant considéré, chargé de superviser pour gérer les affaires du monde, lui assurant ce qui lui vaut une grande reconnaissance et un profond respect.

La liberté est l'essence et le cœur de notre religion islamique et est perçue comme un bien inestimable, juste après la vie elle-même. Sans liberté, les espoirs s'écroulent, les gestes perdent leur sens, les lois et les réglementations deviennent inopérantes, menant ainsi au déclin et à la passivité. La révélation divine nous informe que, l'homme est créé libre, doté du libre arbitre pour se guider, réfléchir, agir, et pour tout ce qui touche à son humanité et à sa dignité. Une existence dépourvue de liberté se révèle dénuée de sens et oppressante, et le choix divin, ainsi que l'honneur accordé aux enfants d'Adam, ne se manifestent pas.

Abd al-Hamid Ibn Badis a dit : « *Le droit de l'homme à la liberté est comme son droit à la vie : tant qu'il est en vie, il a droit à la liberté* ».

L'Islam, en prônant une soumission exclusive à Allah, ouvre la voie vers une véritable libération, refusant toute autre forme d'asservissement et de soumission, hormis celle à Allah. Ainsi, l'homme demeure libre de tout lien et de toute contrainte qui pourraient entraver sa volonté, sa pensée, son intellect et sa nature.

Rabi' ibn Amir dit : « *Allah nous a envoyés pour libérer ceux qu'Il souhaite, de l'adoration des serviteurs à l'adoration d'Allah, de l'étroitesse du monde à son immensité, et de l'injustice des religions à la justice de l'Islam.* »

Ce qui rend la liberté individuelle sacrée en Islam, c'est qu'elle constitue le fondement du développement humain, avec son authenticité dans l'honneur et sa responsabilité dans la direction du monde, tout en restant alignée avec les grands principes qui fondent une société unie. Cela implique que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres, garantissant ainsi une libération collective, sans oppression ni conflits.

La liberté confère à chacun un sentiment de responsabilité partagée, incitant ainsi les individus à œuvrer pour eux-mêmes, pour leur communauté, pour leur présent et leur avenir, et cela aussi bien dans ce monde que pour l'au-delà.

Au sein d'un cadre civilisationnel nourri par la pensée et régulé par la foi en Allah, les domaines d'engagement sont vastes, englobant les activités scientifiques, économiques, politiques, et bien d'autres encore. La question de la liberté humaine dans la perspective islamique est si essentielle qu'elle imprègne tous les aspects de la formulation intellectuelle des lois islamiques, et elle est fondamentale pour chaque initiative positive entreprise par les musulmans pour faire progresser leur communauté et mériter la récompense divine.

Pour saisir pleinement cette dimension, il est nécessaire de clarifier les notions associées au concept de liberté et de comprendre ce que l'Islam envisage par cette exigence capitale, ainsi que ce que signifie être un musulman libre, tenu également de respecter les obligations de sa religion.

L'exploration de ces thèmes intellectuels d'envergure humaine requiert une approche scientifique qui inclut la description, l'analyse et la critique. Ces sujets ont largement occupé la réflexion de philosophes, penseurs et créateurs de toutes nations et confessions, chacun suivant sa propre orientation, ses références et son interprétation. À titre illustratif, l'ouvrage de Franz Rosenthal *Concept de liberté en Islam* examine les notions de liberté dans la pensée islamique traditionnelle, les positions des juristes, des philosophes et des mystiques, et les met en parallèle avec la pensée philosophique grecque.

Le livre *L'Homme et sa liberté en Islam* de Mahmoud Mohamed Boubli présente le concept de liberté en Islam et ses types, comme la liberté personnelle, la liberté de pensée, la liberté de croyance, la liberté politique, la liberté économique, et la liberté de la femme. Le livre *Les libertés dans la charia islamique comparées à la Déclaration universelle des droits de l'homme* de Khaled Salim Abdel Fatah aborde le concept de liberté dans la perspective islamique et le compare à la pensée occidentale, discutant de la liberté en tant que principe islamique et comment l'Islam a œuvré pour libérer l'homme.

Pour aborder et examiner le concept de liberté en Islam, en s'appuyant sur des sources variées telles que les livres, le Coran et les hadiths, il est essentiel de commencer par le sens linguistique du terme. Selon le dictionnaire d'Ibn Mansur, le mot « *libre* » est défini comme étant « *l'antonyme de l'esclave* ». Dans son usage terminologique, selon Abou Hamid al-Ghazali, « *libre* » désigne « *celui qui agit selon sa volonté et son choix, en toute connaissance de cause* ». Le cheikh Abou Zahra, un érudit contemporain, définit la véritable liberté comme la capacité d'une personne à manifester des qualités humaines supérieures, à transcender les trivialités, à aspirer à des idéaux nobles et à exercer un contrôle sur soi-même. Mohamed Amara a quant à lui souligné que le terme « *choix* » est fréquemment employé pour exprimer la notion de liberté dans la pensée islamique.

Lorsqu'on explore la conception occidentale de la liberté, on constate que les idées répandues parmi les défenseurs du libéralisme s'ancrent dans le concept de loi naturelle, une notion européenne avec des origines dans la philosophie grecque. Selon cette vision, la liberté implique que l'homme, en tant qu'être rationnel, est capable de bien agir et détient un droit inaliénable à mener une existence indépendante des autres. Cette approche trouve un écho dans certains aspects de la pensée islamique sur la liberté, notamment en ce qui concerne la rationalité, la responsabilité et le droit à la propriété.

Henri Bergson argue que l'accomplissement de la liberté requiert un affranchissement des contraintes quotidiennes, menant ainsi à une forme de liberté positive caractérisée par la continuité et la stabilité. Pour lui, nos actions sont le reflet de notre personnalité et participent à son développement, engendrant confiance, paix intérieure et optimisme. Cette conception de la liberté influe significativement sur le bien-être psychologique de l'individu, exerçant un impact positif sur sa vie. Cette perspective n'est pas sans rappeler les dimensions et les finalités du concept de liberté telles qu'elles sont envisagées dans l'islam.

Jean-Paul Sartre offre une perspective captivante sur la liberté, la concevant comme commençant par une rupture avec le passé et nécessitant initiative et détermination. Selon lui, la liberté exige des engagements précis et est perçue comme une nécessité inévitable, voire un destin. Cette notion est cruciale dans notre relation avec Allah, où la foi en Lui est le fruit d'un choix conscient, et l'approche vers Lui est également une décision volontaire. La recherche d'Allah et la reconnaissance de Ses signes dans l'univers impliquent de se libérer des entraves de l'ignorance et du paganisme. De même, le repentir, qui vise à rectifier notre chemin, nécessite la libération des fautes et des erreurs passées.

Dans la pensée et la philosophie islamiques, le concept de liberté a évolué significativement en réponse aux conflits sociaux, politiques et religieux. La question la plus emblématique liée

à la libération de l'homme découle du débat entre le libre arbitre et la prédestination, interrogeant si l'homme est libre ou contraint et quel rôle le destin joue dans notre vie. Ce questionnement a stimulé de nombreuses réflexions sur la liberté, tant sous des angles juridiques, philosophiques que théologiques. Toutefois, ces considérations demeurent ancrées dans une vision globale qui perçoit la liberté comme une essence cosmique et voit l'homme comme le représentant d'Allah dans l'aménagement de l'existence, sa liberté étant ainsi celle accordée à un « *représentant* ».

La pensée philosophique, influencée par ces débats, considère que l'homme est véritablement libre lorsqu'il atteint un état où il n'est soumis à aucune contrainte externe. Du point de vue juridique, la liberté signifie la permission et l'absence de contrainte permettant à l'individu de choisir d'agir ou de s'abstenir.

Ainsi, le concept de liberté imprègne toutes les facettes de l'Islam et est devenu un moteur de positivité dans la vie, tant au niveau individuel que communautaire. L'Islam reconnaît la liberté comme un droit naturel de l'homme. Sans liberté, il est impossible pour l'homme d'accomplir ses devoirs ou de remplir ses obligations religieuses et séculières.

Cette conception représente la véritable essence de la liberté, basée sur la volonté et la conviction personnelles. Aucun esprit sensé ne peut nier qu'Allah AWJ a établi la foi en Lui comme une affaire de conviction personnelle et a défini la mission des prophètes comme une mission d'explication, exempte de toute contrainte. Allah déclare : « Nous connaissons certes ce qu'ils disent et tu n'es pas là pour les contraindre. Rappelle donc, grâce au Coran, ceux qui craignent Ma menace » (Sourate 50, verset 45).

Ainsi, la réponse à ce bienfait est intrinsèquement liée à la liberté humaine de choisir. Allah déclare : « Dis : La vérité vient de votre Seigneur. Quiconque le veut, qu'il croie ; et quiconque le veut, qu'il mécroie » (Sourate 18, verset 29). Cela illustre la justice divine qui tient compte de la volonté et de la pensée des

créatures, manifestant la grandeur de notre Créateur.

Le Coran incite régulièrement l'homme à méditer sur les signes d'Allah afin de saisir le miracle divin et de cultiver la sagesse. Allah interpelle l'homme en disant : « Que l'homme considère donc de quoi il a été créé » (Sourate 86, verset 5).

Le Coran révèle que la liberté est fondamentalement liée aux principes de création et d'existence, ainsi qu'à la mission de clarification et de guidance. Allah Dit : « Nous avions proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes d'endosser la responsabilité, mais ils refusèrent de la porter et en eurent peur. Mais l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste (envers lui-même) et très ignorant » (Sourate 33, verset 72). Cet engagement de l'homme est un choix, où il exerce pleinement sa volonté de suivre ou non les commandements d'Allah.

Le Coran met en lumière cette vérité afin que nous saisissions la position de l'homme, sa liberté et sa dignité auprès d'Allah. Il dit : « Dis : "Vraiment, vous reniez Celui qui a créé la terre en deux jours et Lui attribuez des égaux ? Tel est le Seigneur de l'Univers. C'est Lui qui, en quatre jours, a fermement implanté des montagnes au-dessus d'elle, y a répandu des bénédictions, et y a assigné ses ressources alimentaires, pour ceux qui cherchent à se nourrir. Puis Il S'est adressé au ciel qui était alors fumée, et à la terre : « Venez tous deux, bon gré, mal gré ». Ils dirent : « Nous venons obéissants. » (Sourate 41, versets 9-11). Cela illustre que les grandes créations ont opté pour une obéissance totale sans alternative, tandis que l'homme a embrassé la faculté du choix, offrant ainsi à chacun la liberté de croire ou de mécroire. L'Islam consacre cette liberté parmi ses principes fondamentaux, comme en témoignent les versets : « Nulle contrainte en religion » (Sourate 2, verset 256) et « Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? » (Sourate 10, verset 99).

Ce principe se reflète également dans la liberté générale de l'homme à choisir entre les plaisirs de ce monde et les promesses de l'au-delà. Chaque individu est libre de faire ce choix. Allah AWJ dit : « Mais vous préférez plutôt la vie présente » (Sourate 87, verset 16). La volonté humaine est directement liée aux conséquences de ses choix, en termes de récompense ou de châtiment. Allah précise : « Quiconque désire [la vie] immédiate, Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons, à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera, méprisé et repoussé. Et ceux qui veulent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants, alors l'effort de ceux-là sera reconnu. Nous pourvoyons, Chacun, de dons de ton Seigneur. Et les dons de ton Seigneur ne sont refusés [à personne] » (Sourate 17, versets 18-20).

Nous concluons donc que la conception de la liberté prônée par l'Islam est plus profonde et plus ancienne que les concepts philosophiques occidentaux. Elle est intrinsèquement liée au principe de la création, à l'intégrité de la nature humaine, à l'exercice de l'intellect et à la liberté de pensée, et elle se manifeste pleinement lors du Jour du Jugement. Allah SWT exprime cela en disant : « Quiconque désire [la récompense] immédiate, Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons, à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera, méprisé et repoussé. Et ceux qui veulent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants, alors l'effort de ceux-là sera reconnu » (Sourate 42, versets 20-21).

# Invocation

رَبِّ أَوْزِعْنِيٓ أَنْ أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ
ٱلَّتِيٓ أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَىٰ وَٰلِدَيَّ
وَأَنْ أَعْمَلَ صَٰلِحًا تَرْضَىٰهُ
وَأَدْخِلْنِى بِرَحْمَتِكَ فِى عِبَادِكَ
ٱلصَّٰلِحِينَ

« Permets-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux. »

# Le Hadith de la semaine

## 21 | ‘VEILLE BIEN SUR CE QUI T'EST UTILE’

Abû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit :

**« Le croyant fort, est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible, et en chacun d'eux il y a du bien. Veille bien sur ce qui t'est utile, sollicite l'aide d'Allah et ne capitule pas ! S'il t'arrive quelque chose, abstiens-toi de dire : “Si j’avais procédé autrement, cela aurait conduit à telle ou telle issue.” Dis plutôt : “Ceci est le décret d'Allah et Il fait ce qu'Il veut !”, En effet, le terme “si” active les manœuvres du diable »**

RAPPORTÉ PAR MOUSLIM

Ce hadith du Prophète (SAWS) énonce des principes fondamentaux qui constituent les piliers de la foi islamique, expliqués de la façon suivante.

Allah, glorifié et exalté soit-Il, est décrit comme étant empreint d'amour, et Il aime véritablement. Il chérit ce qui est en accord avec Ses noms et Ses attributs. Ainsi, en tant que Tout-Puissant, Il aime le croyant fort ; en tant qu'Unique, Il affectionne l'unicité ; en tant que Beauté, Il apprécie le beau ; en tant que Savant, Il valorise les érudits ; en tant que garant de la foi, Il est proche des fidèles ; en tant que Bienfaiteur, Il estime ceux qui font le bien, en tant que Patient, Il admire la patience ; en tant que Reconnaissant, Il chérit ceux qui

expriment leur gratitude, en tant que Miséricordieux, Il est attaché à ceux qui sont cléments, en tant que Paix, Il favorise les pacifistes.

L'amour d'Allah pour les croyants varie, car Il aime certains plus que d'autres, en fonction de la force de leur foi et de la qualité de leurs actes. Le véritable bonheur de l'individu réside dans son assiduité à rechercher ce qui lui est profitable, tant dans ce monde que dans l'au-delà. L'assiduité se définit par l'effort soutenu et l'empressement à atteindre ce qui est avantageux. La pleine réalisation de soi s'accomplit à travers cette quête assidue du bénéfique, en y consacrant les efforts nécessaires. Si une personne se montre assidue pour des choses qui ne lui sont pas profitables, ou si elle accomplit des actions productives sans assiduité, alors sa perfection s'en trouve diminuée en conséquence. Le bien ultime réside donc dans l'assiduité à rechercher ce qui est véritablement bénéfique.

Les efforts humains ne portent fruit que grâce à l'aide et à la bénédiction d'Allah. Le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous a enseigné à demander l'aide d'Allah, comme il est dit : « *Nous T'adorons et nous demandons Ton aide* ». Ainsi, persévérer dans la recherche de ce qui est favorable est en réalité une forme d'adoration d'Allah, et elle ne peut être pleinement réalisée sans Son aide. Le découragement est en contradiction avec l'ardeur à rechercher ce qui est bénéfique et à solliciter l'aide d'Allah. L'individu diligent qui demande l'assistance d'Allah est à l'antipode de celui qui se laisse gagner par le découragement. En effet, le découragement pave la voie aux manigances de Satan, incitant à des réflexions telles que « *si seulement j'avais agi autrement, les choses auraient été différentes* ». Ce genre de pensée engendre le blâme, le désespoir, la colère, le regret et la tristesse, qui sont autant de manifestations des intrigues de Satan. C'est pour cette raison que le Prophète (SAWS) a recommandé d'éviter de commencer nos actions avec de telles pensées, nous invitant plutôt à reconnaître et accepter le destin déterminé par Allah.

Si un événement qui n'était pas destiné à se produire lui échappe, il doit reconnaître le destin et accepter qu'il ne puisse pas modifier ce qui avait été ordonné par Allah. Dire « *si seulement j'avais fait ceci, cela aurait été différent* » est futile et ne fait qu'accentuer la tristesse et le désespoir. Le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) a enseigné de dire « *Ce qui est arrivé est décrété par Allah et Il fait ce qu'Il veut.* »

Le musulman est appelé à se soumettre à la volonté d'Allah et à accepter son destin avec satisfaction. Ce qu'Allah décide se réalisera inévitablement et nul ne peut modifier ses décrets sans son consentement. Si une personne s'est investie au maximum dans ses actions, a utilisé tous les moyens à sa disposition et a sollicité le bien auprès d'Allah, elle doit alors remettre entièrement son sort entre ses mains. Elle doit comprendre que la décision d'Allah est toujours la meilleure, même si les circonstances peuvent sembler défavorables au premier abord.

La foi se compose de croyances intérieures, de paroles exprimées et d'actions réalisées. Les niveaux de dévotion, d'amour pour Dieu et de pratique religieuse varient parmi les croyants, les situant ainsi à différents niveaux de la foi.

Ce hadith nous encourage à agir en prenant les mesures appropriées tout en demandant l'aide d'Allah et en acceptant son décret. Il met en lumière le concept du destin, du libre arbitre, et la nécessité de rester engagé dans l'adoration, tant de manière visible qu'invisible, indépendamment du résultat atteint.

Le Prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction soient sur lui) a transmis des enseignements qui nourrissent l'espoir, le courage et la force parmi les musulmans, les façonnant en individus bénéfiques et bienveillants qui propagent la bonté, la générosité et les bienfaits à travers le monde.

Un croyant ferme dans sa foi est considéré comme supérieur et plus cher à Allah que le croyant moins déterminé, même si chaque croyant possède des qualités louables. La force méritoire peut résider dans l'obéissance, la résilience de l'esprit, ou la solidité financière, En revanche, une force qui engendre l'orgueil et la domination est considérée comme répréhensible.

La faiblesse louable se manifeste par la douceur et l'humilité envers Allah, tandis que la faiblesse nuisant à l'accomplissement des obligations envers Allah, est blâmable.

Ce hadith aborde donc plusieurs dimensions de la vie du croyant, allant de sa foi en Allah et ses pratiques quotidiennes, à sa confiance en Allah dans la gestion de toutes ses affaires.

# Les Noms et les Attributs d'Allah

## 22 | AL-SHAHID AL-RAQIB
## الشهيد الرقيب

**Al-Shahid**

Le nom d'Allah Al-Shahid (الشهيد) signifie "Le Témoin". Ce nom exprime l'attribut d'Allah en tant que Celui qui est omniprésent et omniscient, observant tout ce qui se passe dans l'univers. Il est le témoin de toutes les actions, pensées, intentions et paroles des êtres humains et de toute création. Rien n'échappe à Sa connaissance et à Sa vision.

En tant qu'Al-Shahid, Allah est non seulement le témoin des actes visibles, mais aussi des secrets les plus profonds et des intentions cachées dans les cœurs des hommes. Cette compréhension incite les croyants à agir avec intégrité et sincérité, sachant qu'Allah est toujours conscient de tout ce qu'ils font.

Ce nom est souvent invoqué dans des contextes où la justice, la vérité et la transparence sont soulignées, rappelant aux fidèles que toutes les actions sont observées et qu'ils seront tenus responsables devant Allah, le Témoin Suprême.

Il est celui qui est au courant de toute chose, celui dont le Savoir embrasse les choses visibles et invisibles, les choses connues et inconnues, les choses passées et futures. Celui qui entend toutes les voix audibles et inaudibles, celui qui voit toutes les choses existantes grandes et petites. Rien ne peut Lui être caché parmi Ses créatures ni une chose invisible par ce qui est visible, ni une chose minuscule par ce qui est grandiose, ni ce qui est lointain par ce qui est plus proche.

Rien donc n'échappe à Son savoir, rien ne peut s'opposer à Son autorité et à Son pouvoir, rien ne peut Lui résister ni Le réduire à l'impuissance. Allah sait et dénombre tous les actes de Ses serviteurs, Il sait leur mesure et la rétribution qui leur est due en bien comme en mal. Il les rétribuera selon Sa sagesse, Sa louange, Sa justice et Sa miséricorde.

**Al-Raqib**

La racine arabe "ر ق ب" (ra-qaf-ba), qui forme le nom "al-Raqib" (ٱلرَّقِيب), est dérivée de plusieurs significations liées à la surveillance, à l'observation et à la vigilance. Voici quelques connotations importantes de cette racine :

1. Surveillance : Allah est celui qui observe attentivement toutes choses, sans rien manquer. Il est conscient de chaque détail de l'univers et de nos actions.
2. Vigilance : ce nom souligne la qualité d'Allah à être toujours vigilant et attentif. Rien ne se passe sans qu'Il en soit conscient et Il est toujours présent pour observer et prendre soin de Ses créatures.
3. Présence constante : "Al-Raqib" implique également la présence constante d'Allah. Il est le Gardien qui ne délaisse jamais Ses serviteurs et qui est toujours prêt à répondre à leurs besoins.

Ce nom d'Allah rappelle aux croyants Son omniprésence, Sa bienveillance et Sa souveraineté sur toutes choses.

**Dans la vie quotidienne**

Le Témoin" signifie que Dieu est celui qui voit tout et rien ne lui échappe, que ce soit visible ou caché

Lorsqu'une personne fait une bonne action en secret, comme donner aux pauvres sans que personne ne le sache, Dieu est le Témoin de cette action, il la connaît et l'apprécie, même si personne ne la voit.

Lorsqu'une personne en opprime une autre dans un endroit caché ou éloigné des regards, Dieu, le Témoin, voit cette injustice et punira l'oppresseur, même s'il n'y a pas de témoins humains.

"Le Surveillant" signifie quant à lui que Dieu est celui qui observe et protège tout avec une précision infinie.

Lorsqu'une personne est seule et envisage de commettre un péché, si elle se rappelle que Dieu, le Surveillant, sait ce qu'elle va faire, cela peut l'empêcher de commettre le péché, car elle sait que Dieu la voit et surveille ses actions.

Dieu est le Surveillant des croyants dans leurs adorations, comme la prière et le jeûne. Il connaît leur sincérité et leur dévotion. Même si cette adoration est en secret, Dieu en prend soin et récompense en fonction de l'intention et de la sincérité de l'individu.

Comprendre que Dieu est le Témoin et le Surveillant peut avoir un impact profond sur le comportement d'une personne

- Honnêteté et sincérité : quand une personne réalise que Dieu est témoin de toutes ses actions et les surveille, elle s'efforce d'être honnête et sincère dans tout ce qu'elle fait, que ce soit dans son travail ou ses interactions avec les autres.
- Peur pieuse : savoir que Dieu la surveille l'incite à éviter les péchés et à obéir à Dieu en secret et en public.
- Paix intérieure : la croyance que Dieu voit et entend tout procure à la personne une paix intérieure, car elle sait que Dieu est au courant de ses circonstances et lui rendra justice dans ce monde et dans l'autre.

Avec ces exemples, il est clair que les Noms d'Allah "le Témoin" et "le Surveillant" peuvent influencer positivement la vie et le comportement quotidien d'une personne.

*Ô Allah, témoigne en notre faveur et aide-nous à t'adorer de la meilleure façon et à t'invoquer avec tes Noms les plus nobles.*

# Le vrai du faux

## 7 | PROPOS POPULAIRES, MAIS PAS HADITH : 'CRAINS LE MAL DE CELUI À QUI TU AS FAIT DU BIEN'

*Au nom d'Allah, et prières et salut soient sur son Messager.*

Nous poursuivons notre exploration des expressions célèbres attribués à tort aux hadiths prophétiques. Nous cherchons à clarifier des énoncés qui, bien que largement diffusés au sein de la communauté, sont souvent perçus à tort comme des hadiths authentiques. Cette confusion peut relever de trois causes principales : leur fausse attribution au Prophète, paix et bénédictions sur lui, leur appartenance aux hadiths considérés comme faibles et ne rencontrant pas les critères d'authenticité, ou enfin, le fait qu'ils soient des maximes populaires, si répandues qu'elles sont faussement prises pour de véritables hadiths.

Aujourd'hui, nous abordons une expression très répandue parmi le grand public et même parmi les érudits, « *Crains le mal de celui à qui tu as fait du bien.* ». Les sources historiques ne permettent pas d'identifier avec certitude l'auteur de cette maxime. Toutefois, elle est reconnue comme un proverbe arabe ancien et pourrait bien être l'une des citations attribuées à certains prédécesseurs, selon les érudits.

Le contenu de cette expression ne manque pas de soulever des critiques, car idéalement, les interactions humaines devraient reposer sur une confiance mutuelle et des intentions bienveillantes, et non sur la suspicion.

Cette approche est en harmonie avec les directives du Coran exprimées dans sourate Al-Houjourat : « Ô vous qui croyez ! Évitez de vous livrer à des conjectures excessives, car certaines d'entre elles sont des péchés. Ne vous espionnez pas et ne vous calomniez pas les uns les autres. Qui parmi vous désirerait manger la chair de son frère mort ? Vous en seriez naturellement dégoûtés. Craignez Allah, Allah est certes Tout Accueillant au repentir, Immensément Miséricordieux. » (verset 12).

Cependant, cette expression peut s'avérer pertinente pour décrire le comportement de certains individus. L'Imam Al-Sakhaoui, dans son ouvrage « Al-Maqasid Al-Hasana », précise : « *Cette maxime – "Méfie-toi du mal de ceux à qui tu as fait du bien" - ne s'applique pas de manière absolue, mais est plutôt destinée aux individus indignes, et non aux personnes honorables* ». Pour soutenir cette idée, Abu Amr ibn Al-Ala, un éminent Imam, conseillait à ses disciples : « *Sois prudent avec le noble quand tu l'humilies, avec le vil quand tu l'honores, avec l'intelligent quand tu le mets en difficulté, avec le sot quand tu lui montres de la pitié, et avec le pervers quand tu cohabites avec lui. Il n'est pas de bonne éducation de répondre à celui qui ne te pose pas de question, ni de questionner celui qui ne te répond pas, ni de parler à celui qui ne t'écoute pas* ». Cette catégorie d'individus est celle évoquée par Al-Mutanabbî dans son célèbre poème, où il observe que « *Chaque individu est modelé par les circonstances auxquelles il s'est habitué* », et où il exprime dans un de ses vers :

*“Honore le noble, à toi il se lie, Honore le vil, et il te défie.”*

Il ne convient donc pas de prendre cette maxime ou ce proverbe dans son sens le plus général et de l'appliquer à tous indistinctement. Une telle approche contredirait les enseignements de l'Islam concernant les interactions humaines, qui prônent la bienveillance envers autrui et l'effort pour répondre à leurs besoins, sans rien attendre en retour, conformément au verset du Coran dans sourate Al-Insane : « Nous vous nourrissons uniquement pour la face d'Allah. Nous ne désirons de vous ni récompense ni gratitude. »

Par conséquent, nous devons faire preuve de prudence avant de rapporter des paroles attribuées au Prophète, paix et bénédictions sur lui, et éviter de généraliser de tels propos à l'ensemble des gens. En effet, une telle généralisation pourrait conduire à appliquer à toute la communauté un jugement spécifique destiné à un groupe particulier, ce qui serait injuste.

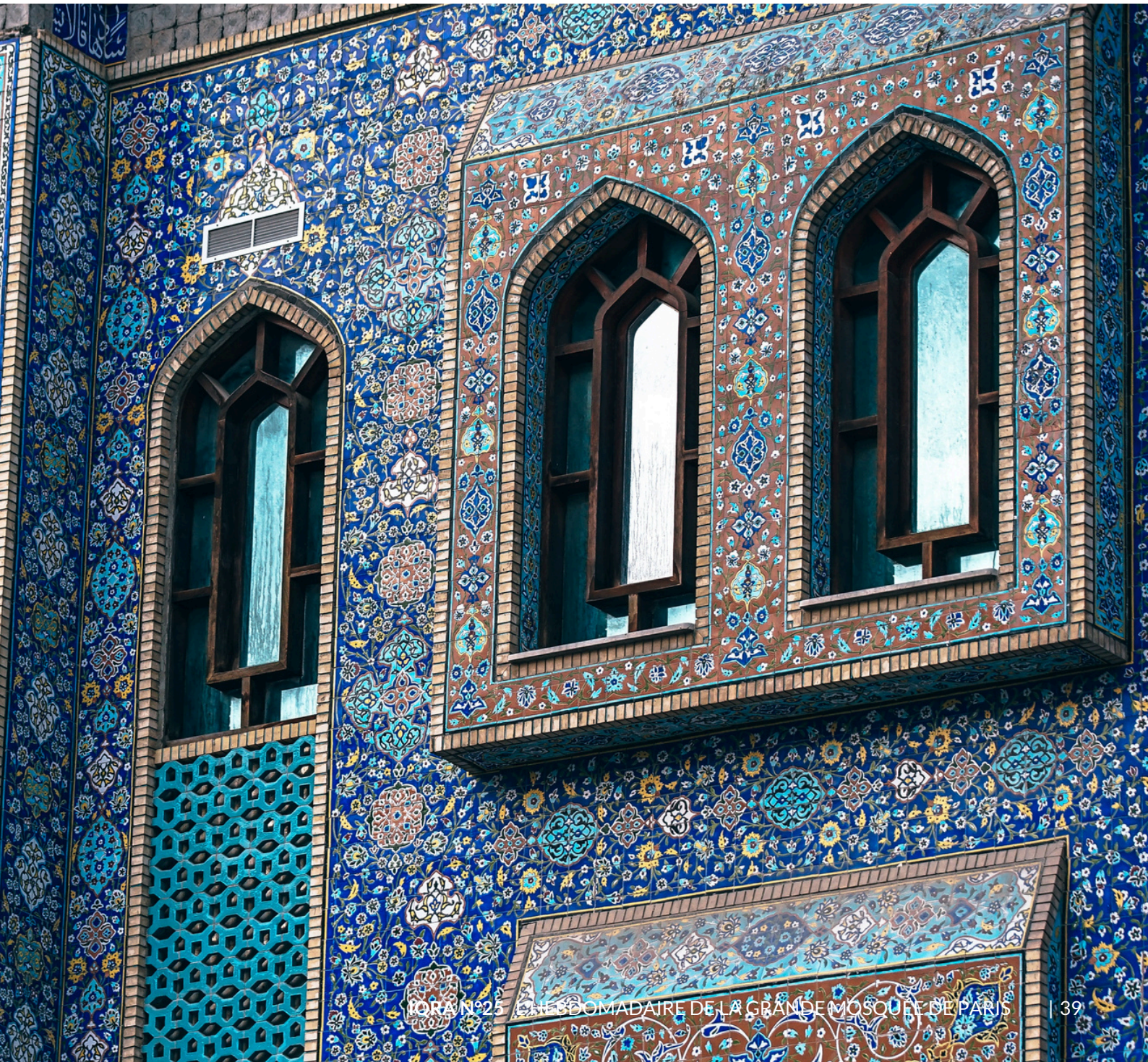

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

# À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

25.

## MUHYIEDDIN IBN ARABI

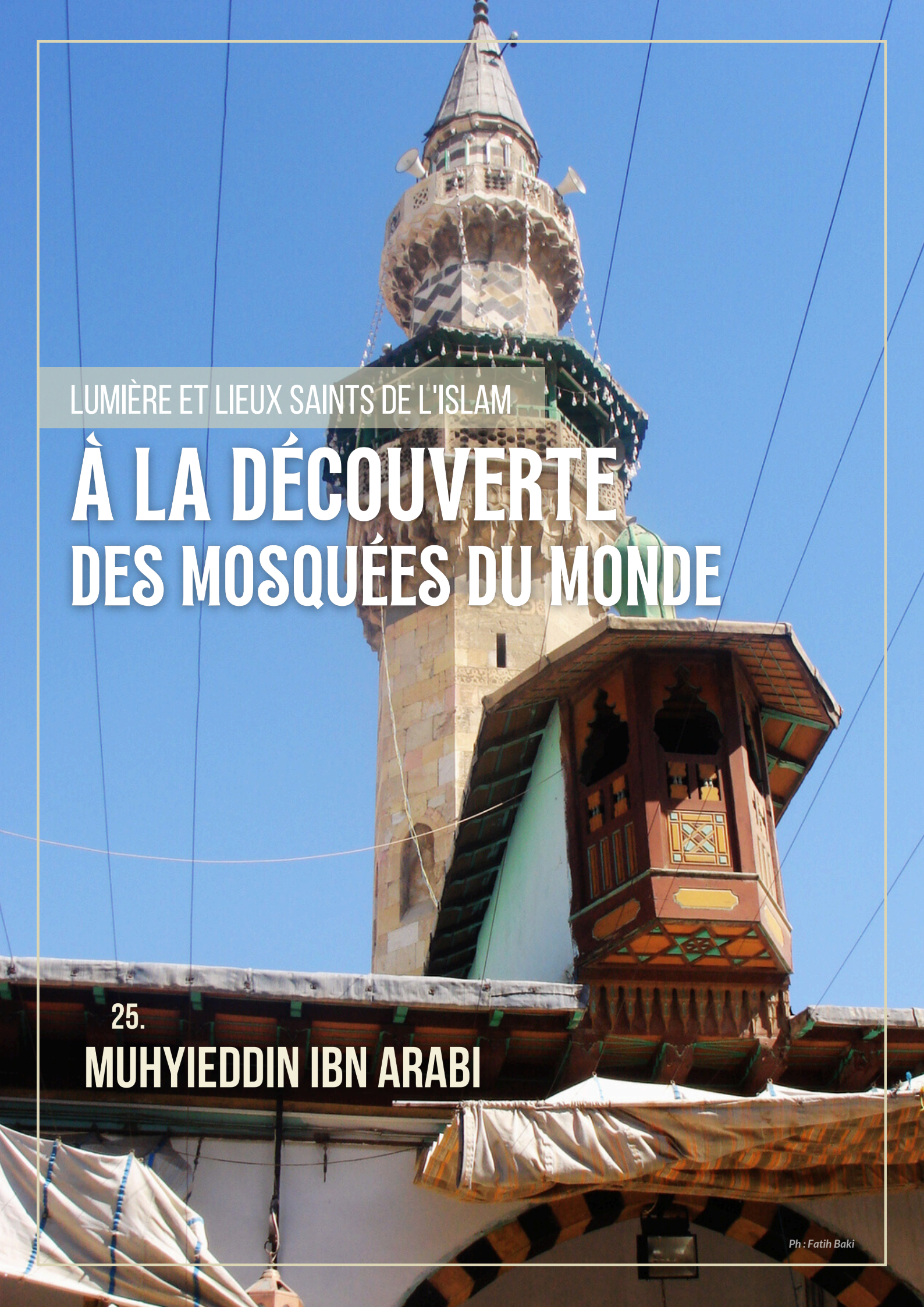

Ph : Fatih Baki

# LA MAJESTUEUSE MOSQUÉE IBN ARABI : JOYAU DE L'ÉPOQUE OTTOMANE À DAMAS

**Au pied du mont Qasioun, dans le quartier historique d'Al-Salihiya à Damas, s'élève un sanctuaire d'une splendeur inégalée : la mosquée Muhyieddin Ibn Arabi. Ce joyau de l'architecture ottomane, érigé sur les rives du fleuve Yezid, incarne la grandeur et la beauté de la civilisation musulmane de l'époque.**

## UN SANCTUAIRE DE SÉRÉNITÉ ET DE SPIRITUALITÉ

Lorsque le sultan Selim Ier conquit Damas, il entreprit de restaurer cette mosquée en hommage au grand mystique Ibn Arabi, dont le mausolée repose en ces lieux. Jadis modeste édifice avec une simple chaire et un mihrab, la mosquée fut transformée en un sanctuaire somptueux où l'âme trouve paix et recueillement. Selim nomma quatre muezzins et trente lecteurs pour réciter le Coran quotidiennement, faisant de ce lieu un centre spirituel d'une importance exceptionnelle.

## UN CHEF-D'ŒUVRE ARCHITECTURAL

La mosquée Muhyieddin Ibn Arabi est un véritable chef-d'œuvre de l'architecture ottomane, conçu par le talentueux architecte Shihabeddin Ibn al-Attar.

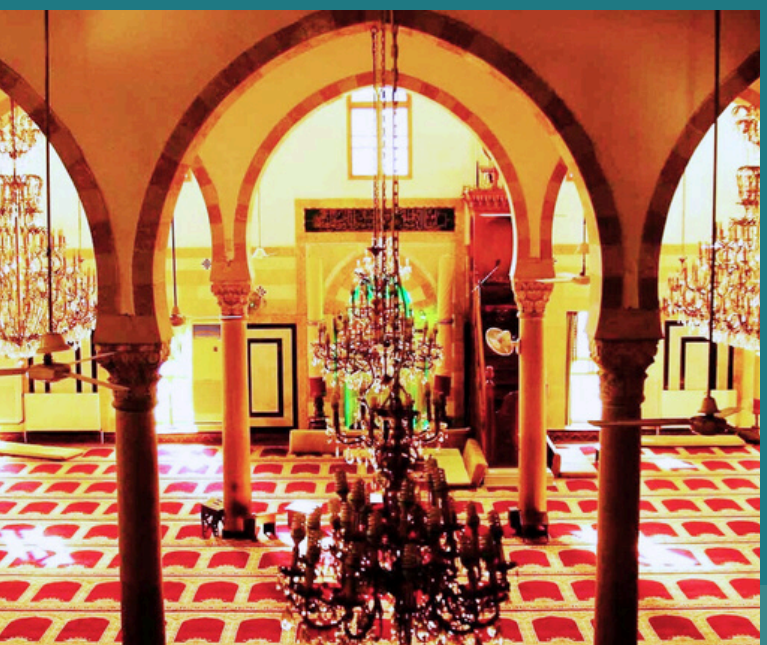

La cour spacieuse, pavée de marbre coloré et de pierres blanches et jaunes, invite à la contemplation. Une fontaine gracieuse trône en son centre, apportant une fraîcheur bienvenue aux fidèles et visiteurs.
À l'ouest, une galerie majestueuse repose sur quatre arches imposantes, offrant un refuge ombragé. Au sud, la salle de prière, soutenue par cinq arches et quatre colonnes, se distingue par son mihrab en bois simple mais élégant, son plafond en bois et ses murs ornés de céramiques et de marbres finement gravés.

## LE MINARET ET LES INSCRIPTIONS

La mosquée est dotée d'un minaret exceptionnel, considéré comme le modèle de l'époque ottomane. Construit par le sultan Selim Ier en 929 de l'Hégire, ce minaret se distingue par son art ornemental exquis, faisant de lui l'un des plus beaux de Damas. À l'entrée principale, une porte massive en pierre porte une inscription commémorative :
« *Louange à Dieu, ce noble édifice a été ordonné par l'Imam suprême, roi des Arabes et des non-Arabes, le noble Sultan Selim, fils du Sultan Bayezid.* »

## LE MAUSOLÉE D'IBN ARABI

Un escalier en pierre dans le coin sud-est mène au mausolée d'Ibn Arabi. Cette salle rectangulaire, magnifiquement décorée de céramiques et d'ornements, abrite les tombes du grand cheikh et de ses deux fils, Imad al-Din et Saad al-Din.

Les tombes, entourées d'une grille en argent finement travaillée, reposent sous un dôme lisse et pointu, percé de douze fenêtres cintrées, laissant filtrer une lumière douce et apaisante.

## LA TEKKE ET LE QUARTIER

En face de la mosquée, une tekke (hospice) accueillait autrefois les pauvres, offrant un refuge aux hommes et aux femmes dans le besoin, ainsi qu'un grand réfectoire et une boulangerie pour subvenir aux besoins des fidèles, particulièrement durant le mois sacré de Ramadhan. Le quartier environnant, animé et populaire, abrite également un marché vibrant où les habitants se rassemblent chaque vendredi.

## IBN ARABI : LE SOUFI ÉRUDIT

Ibn Arabi, de son nom complet Abou Bakr Muhammad Ibn Ali al-Tai, surnommé Muhyieddin, est né à Murcie, en Andalousie, en 560 de l'Hégire. Descendant de la noble lignée de Hatim al-Tai, il a voyagé à travers le monde musulman, partageant son savoir et ses enseignements spirituels. Ses œuvres, dont les célèbres "Futuhat al-Makkiyya" (Les Illuminations de La Mecque) et "Fusus al-Hikam" (Les Gemmes de la Sagesse), ont marqué l'histoire de la pensée soufie et continuent d'inspirer des générations de chercheurs et de mystiques.

**Enfin, la mosquée Muhyieddin Ibn Arabi n'est pas seulement un lieu de culte, mais un symbole de l'héritage spirituel et architectural de Damas. Elle rappelle la richesse de la tradition musulmane et l'influence durable d'Ibn Arabi, dont les enseignements transcendent les siècles. En visitant ce sanctuaire, on plonge dans une atmosphère de dévotion et de beauté, où chaque pierre raconte une histoire de foi et de dévotion éternelle.**

# Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

## 20 | MATELAS
مطرح

**L'origine des mots, souvent perdue dans les méandres du temps, nous invite à un voyage fascinant à travers les langues et les civilisations. Le mot "matelas" en est un exemple éloquent. Sa genèse plonge ses racines dans l'arabe, l'italien et le latin, chaque langue lui insufflant une part de son essence, comme des couches successives d'un tissu raffiné.**

Le terme "matelas" nous vient du mot arabe "Maṭrah" (مطرح), signifiant "couche" ou "banquette de couchage", lui-même dérivé du verbe "taraha" (طرح), qui signifie "jeter", "étendre" ou "mettre par terre". Cette origine nous rappelle l'image simple mais évocatrice de quelqu'un qui étend un tapis ou une natte sur le sol pour s'y reposer.

Cette racine arabe a traversé les terres et les siècles, s'infiltrant dans les langues méditerranéennes avec une aisance étonnante. En italien, le terme "materasso" en est le reflet direct. L'évolution phonétique et sémantique continue son chemin à travers l'espagnol et le portugais, où nous trouvons "almadraque", ainsi que le provençal "almatrac".

Les métamorphoses linguistiques se poursuivent dans le latin médiéval, avec des formes telles que "almatracum", "materacium" et "mataracium". Ces variantes témoignent de l'effort constant des scribes et des érudits pour adapter le mot à leurs systèmes phonétiques et orthographiques propres. G. Ménage, érudit du XVIIe siècle, avançait que "mataracium" pouvait trouver sa source dans "matta", signifiant "natte", ce qui ajoute une couche de complexité et de débat étymologique à cette histoire.

En France, le mot apparaît sous la forme "materas" dès 1306 dans les écrits de Joinville, utilisé pour décrire un "*tapis sur lequel on se couche*". Puis, en 1377, il prend la forme de "martras", évoquant un "*coussin qui sert à garnir le lit*". Enfin, en 1419, nous rencontrons la forme moderne "matelas" dans un inventaire de Nicolas de Baye, scellant ainsi son intégration dans la langue française.

Le mot ne cesse d'évoluer. Au XVIIe siècle, il s'agrémente parfois d'un "t" final, comme en témoigne Voiture dans ses écrits : "*Alors, étant couché sur la paille, je croyais être sur trois matelats*". Cette fluctuation orthographique illustre la vivacité et la plasticité de la langue.

Victor Hugo, dans "Choses vues" (1842), enrichit encore notre compréhension du mot en lui conférant un sens figuré : "L*a dévotion est un des marelas de leur lit.*" Plus tard, en 1886, l'argot parisien adopte "matelas" pour désigner un "*tas de billets de banque*", et Aristide Bruant, en 1901, en fait un synonyme de "portefeuille".

Ainsi, le mot "matelas" est bien plus qu'un simple objet du quotidien ; il est le témoin silencieux de l'histoire des échanges culturels et linguistiques. Chaque langue, chaque époque a laissé son empreinte, façonnant ce mot au gré des besoins et des usages, le transformant en un véritable palimpseste linguistique. Aujourd'hui, lorsque nous nous allongeons sur un matelas, nous nous reposons non seulement sur une invention pratique mais aussi sur des siècles de métissages et de voyages à travers les langues et les civilisations.

# Plumes en éveil : un livre coup de cœur

## *LES VIES (MULTIPLES) D'ADAM*
DE LAMINE BENALLOU

RÉSUMÉ

*Jusque-là, Adam mène une vie paisible. Il se perd vertigineusement dans son monde sans passion. Un matin, un événement inattendu vient chambouler sa routine. Tout perd alors son sens à ses yeux et il se résout à se contenter de ce que lui offrent les mains paresseuses du destin. Mais sa rencontre inopinée avec Don Pablo va progressivement le faire revenir à la vie à travers des chemins inexplorés aussi passionnants les uns que les autres.*

*Commencent alors pour lui des aventures existentielles, jalonnées de rencontres fantastiques et de magie, qui le révèlent à lui-même et lui font découvrir le miracle de la littérature. En s'engouffrant dans un monde où la réalité et la fiction se confondent jusqu'à ne plus se distinguer, où la frontière entre le présent et le passé, le bien et le mal, la vie et la mort, devient de plus en plus fine, Adam découvre la force de son regard et sa capacité à reformuler le monde en fonction de son imagination et de ses propres goûts.*

*Subtile mise en abîme, Les vies (multiples) d'Adam est un engrenage où toutes les évidences et les lieux communs volent en éclat et où le monde perd son sens propre pour n'être plus qu'une insaisissable métaphore.*

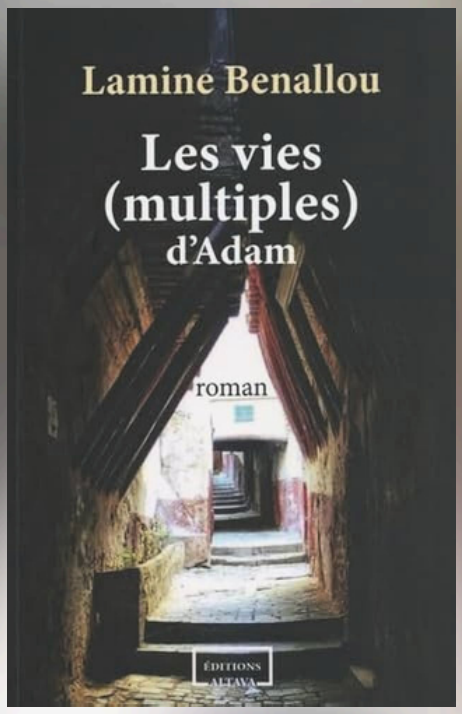

# Le dessin
## de la semaine

**PAR JUSTIN MARRON**

# La citation
## de la semaine

DE STÉPHANE HESSEL

*"Aux jeunes, je dis : regardez autour de vous, vous y trouverez les thèmes qui justifient votre indignation - le traitement fait aux immigrés, aux sans-papiers, aux Roms. Vous trouverez des situations concrètes qui vous amènent à donner cours à une action citoyenne forte. Cherchez et vous trouverez !"*

INDIGNEZ-VOUS !
2010

# Colonies de vacances en ALGÉRIE

## ÉTÉ 2024

**VOTRE ENFANT** EST ÂGÉ DE **10 À 14 ANS** ?

**INSCRIVEZ-LE** SUR
**COLONIES2024.COM**

* L'enfant doit être détenteur d'un passeport Algérien en cours de validité

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

**Publié le 25 juin 2024**

Grande Mosquée de Paris
Tous droits réservés